

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

HORACE

PREMIÈRE SATIRE.—LES AVARES

D'où vient donc qu'à nos yeux le monde, cher Mécène,
D'un malaise bizarre offre partout la scène ?
Du hasard ou du choix qu'il soit le résultat,
Quel est l'homme, après tout, content de son état.
C'est le sort du voisin qu'on admire et qu'on prône.
" O marchand, qu'on prendrait pour un roi sur le trône !"
Dit le soldat, lassé d'assauts et de combats.
Le marchand, dans sa nef, tremblant de couler bas,
Vante la guerre : " Eh quoi ! la bataille se livre,
" Vite, la mort vous frappe ou la victoire enivre."
Qu'à sa porte un client heurte de grand matin,
L'avocat du fermier enviera le destin.
Celui-ci qu'un procès à sa hutte tranquille
Vient arracher, s'écrie : " On ne vit qu'à la ville."
En ce genre, les faits se rencontrent si drus,
Qu'ils feraient perdre haleine au conteur Fabius.
Mais pour te faire ici du doigt toucher la chose,
Et ne pas t'arrêter plus longtemps, je suppose
Qu'un dieu dise à ces gens : " Désormais, je le veux,
" Que l'état de chacun soit conforme à ses vœux.
" Soldat, je te permets d'entrer dans le commerce,
" Toi, légiste, conduis la charrette et la herse.
" Permutez." Nul ne bouge, on reste inflexible.
On pouvait être heureux, on ne l'a pas voulu.
Jupiter devait bien, pour lui apprendre à vivre,
De son froid glacial leur secouer le givre :
" Allez, gardez-vous bien d'avoir encore le front
" D'outrager ma bonté par un pareil affront."
Trêve de badinage ; encor qu'on puisse dire
De bonnes vérités sur un ton qui fait rire.
Le précepteur qui vent que son petit marmot
Apprenne sa leçon sans en manquer un mot,
Sait bien que le ressort des peines infligées
N'est pas aussi puissant que celui des dragées.

Mais pour le sérieux quittons le ton plaisant.
 Ce laboureur qui tourne un sol dur et pesant,
 Cabaretiers fripons, soldats, marins que l'onde
 Voit voler plein d'audace à l'autre bout du monde,
 Tous enfin se diront occupés du seul soin
 De mettre leurs vieux jours à l'abri du besoin.
 Ainsi fait la fourmi (c'est l'exemple qu'on cite),
 Grande par le travail, de taille si petite
 L'instinct de l'avenir lui fait du champ voisin
 Traîner tout ce qui peut grossir son magasin.
 Parfait modèle enfin de sage prévoyance.
 —Oui ; mais quand le Verseau, de l'an qui recommence
 Par la pluie et le froid vient attrister les jours,
 Vous ne la voyez plus trotter aux alentours ;
 Elle jouit en paix du fruit de sa sagesse.
 Vous, qu'un seul, par hasard, vous surpasse en richesse,
 Vous en perdez sommeil et séchez de dépit ;
 Vous employez, sans prendre un moment de répit,
 Et le vert et le sec pour vaincre votre émule.
 Les glaces de l'hiver, l'ardente canicule,
 Le fer, le feu, la mer, tout s'unirait en vain
 Pour faire lâcher prise à votre amour du gain.
 Quel plaisir, en cachette, effrayé de votre ombre,
 D'enfouir le magot de vos écus sans nombre.
 —Mais si vous permettez qu'on touche à votre bien,
 Hélas ! vous le verrez bientôt réduit à rien.
 —Je le veux ; mais aussi, répondez-moi, de grâce,
 Quel charme trouvez-vous dans cette inerte masse ?
 Vous récoltez le blé par milliers de boisseaux,
 Plus que moi, pourrez-vous consommer ces monceaux ?
 Entre ses compagnons quand se fait le partage,
 Le porteur du dîner n'en a pas davantage.
 Ou mille, ou cent arpents, qu'importe, dites-moi,
 Pourquoi suit la nature et n'a pas d'autre loi ?
 —Prendre dans un gros tas cause un plaisir extrême.
 —Autant dans un petit me plaira tout de même.
 De quel droit venez-vous sur nos humbles paniers
 Donner la préférence à vos vastes greniers ?
 Il vous faut un pot d'eau, peut-être un simple verre ;
 Je veux l'eau, dites-vous, de la grande rivière,
 Et non de la fontaine. Esclave des besoins,
 Si vous vous obstinez à vouloir plus que moins,
 Craignez qu'avec ces bords l'impétueux Aufide
 Ne vous emporte au cours de son onde rapide.
 La fontaine suffit ; l'eau que vous y puisez
 Est si pure, et vos jours ne sont pas exposés.

—Les hommes la plupart que l'avarice trompe
S'en vont, sur tous les tons, prônant à son de trompe
Qu'en fait de biens jamais on ne dit : c'est assez ;
Que l'honneur se grandit des trésors entassés.
Que faire ? Un mal qui plaît n'est-il pas sans remède !
Pourquoi m'évertuer à leur venir en aide ?
Ils me font souvenir de cet Athénien
Riche autant qu'il était avare de son bien.
Le peuple, disait-il, qui veut me faire honte,
Me siffle, mais il est, certes, loin de son compte.
Je m'applaudis chez moi, lorsque le joli son
De mon argent succède au sifflet polisson.
L'eau fuit devant Tantale avide de la boire.
Pourquoi rire ? c'est là simplement votre histoire,
Moins le nom. Vous dormez et pour vos membres las
Vos sacs bourrés d'écus forment un matelas.
Vous n'osez y toucher comme à des choses saintes,
Ou vous les contemplez comme des toiles peintes.
Dites, pourquoi l'argent, de quel usage enfin ?
Achetez-en du pain, des légumes, du vin,
Ces douceurs qu'on ne peut ôter à la nature
Qu'elle ne fasse entendre un trop juste murmure.
Quoi ! veiller toht tremblant, redouter jour et nuit
Et le larron qui pille et le feu qui détruit,
Et l'esclave qui vole et décampe, est-ce vivre ?
Ah ! de l'amour de l'or que le ciel me délivre,
Puisqu'il peut contre moi se changer en bourreau.
—Mais si l'infirmité vous met sur le carreau,
Vous avez près de vous un ami dont le zèle
Vous prodigue les soins d'un dévouement fidèle ;
Il vous prépare un bain, vous donne un excitant,
Appelle un médecin qui vous ressuscitant
D'une famille en pleurs calmera les alarmes.
—Ah ! quelle illusion ! pouvez-vous croire aux larmes
D'une épouse ou d'un fils ? pouvez-vous même aussi
Penser que de vos jours on ait quelque souci ?
Filles, garçons, voisins, parenté même entière
Vous verraient sans grand deuil aller au cimetière.
C'est justice, après tout, que ce monde vous rend,
Vous chez qui la fortune est mise au premier rang.
Eh quoi ! lier les cœurs sans délier la bourse !
Vous dresseriez plutôt un âne pour la course.
Cessez donc d'amasser, et puisque par vos soins
La pauvreté s'enfuit, que vous la craignez moins,
Que la prospérité sourit à vos affaires,
Donnez-vous donc enfin les aises nécessaires.

N'allez pas imiter ce fou d'Umidius ;
 L'histoire est courte : au muid mesurant ses écus,
 Il était cependant de dépense si mince
 Qu'esclaves près de lui portaient habits de prince.
 Un cauchemar affreux le harcelait sans fin,
 Il ne craignait rien tant que mourir de faim.
 Un affranchie, un jour, dites qu'elle était lâche,
 Vous le fendit en deux du premier coup de hache.
 —Que faire ? me faut-il imiter Ménius ?
 Nager dans la dépense, à la Nomantanus ?
 —Allons donc ! vous passez de l'un à l'autre extrême.
 Qui n'est pas chiche est-il dépensier par là même ?
 Et quand je vous défends d'être avaricieux,
 Serait-ce pour vous voir prodigue et vicieux ?
 De Tanaïs, l'espace offre de quoi s'étendre
 Jusqu'à l'homme de qui Visellius est gendre.
 Savoir se modérer, prendre un terme moyen,
 S'y tenir, c'est, je pense, avoir trouvé le bien.
 Mais loin de mon sujet je vois que je m'égaré.
 Je disais donc que tous, semblables à l'avare,
 Sans cesse extasiés sur le bonheur d'autrui,
 Ne voient dans leur état qu'amertume et qu'ennui.
 La chèvre du voisin a de rondes mamelles ;
 Ils sèchent que la leur n'en ait pas d'aussi belles.
 Sur de plus pauvres qu'eux s'ils jetaient un coup d'œil,
 Le nombre en suffirait pour flatter leur orgueil.
 Mais non, c'est devant eux que leurs regards se portent.
 En richesse sur eux que deux ou trois l'emportent,
 Efforts réitérés, sacrifices nouveaux,
 Rien ne coûte ; il s'agit d'éclipser ces rivaux.
 Mais toujours devant eux un plus riche se dresse.
 Tel on voit dans le stade un cocher qui se presse
 Pour dépasser le char qui va saisir le prix,
 Jetant sur le dernier un regard de mépris.
 Aussi, peut-on tenir pour un vrai phénomène
 De trouver au banquet de la famille humaine
 Un convive à ce point satisfait du festin.
 Qu'il en sorte à son tour, bénissant le destin.
 Je finis. Tu pourrais dans tout ce verbiage
 Des écrits de Crispin soupçonner le pillage.

LA FIANCÉE DU REBELLE

ÉPISEDE DE LA GUERRE DES BOSTONNAIS

1775

(suite)

CHAPITRE TREIZIÈME

MARC EVRARD

Ce jour-là même un matelot canadien déserta de la ville. Il y a toujours de ces transfuges qui, pendant une campagne ou un siège, passent à l'ennemi, que leur parti soit ou non triomphant. Quand les opérations militaires traînent en langueur, la désertion devient quelquefois même une sorte de manie contagieuse dont il est alors difficile d'arrêter le progrès.

Cet homme, après avoir traversé le faubourg Saint-Jean, descendit à Saint-Roch et se dirigea vers l'Hôpital qui était devenu, depuis la mort de Montgomery, le quartier-général de l'armée assiégeante. Dans quel but le déserteur passait-il du côté des Bostonnais? Lui-même n'en savait trop rien. Enfermé depuis près de cinq mois dans l'étroite enceinte de la ville assiégée, il avait besoin de mouvement, d'espace et de liberté. Avait-il l'intention de combattre dans les rangs ennemis? Assurément non. Il en avait assez du service assidu et prolongé auquel on l'avait astreint pendant tout l'hiver. Tout ce qu'il lui fallait pour le moment, c'était l'absence de toute discipline et la liberté de mouvement. La curiosité l'attirait bien aussi quelque peu du côté des Américains; mais il se promettait de leur fausser bientôt compagnie, s'ils le voulaient forcer à servir le Congrès, et de s'enfuir à Charlesbourg où il avait quelque parent.

Le premier homme qu'il rencontra aux abords du camp bostonnais fut Marc Evrard qui faisait une ronde d'avant-poste. Rétabli

depuis un mois de sa blessure, Evrard avait repris son service d'aide-de-camp auprès d'Arnold.

En apercevant le transfuge qui était souvent venu à son magasin, Marc le reconnut.

—Tiens, c'est toi, Côté ! dit-il.

—Oui, Monsieur Evrard, comme vous voyez.

—D'où diable viens-tu donc ?

—De la ville.

—Et que viens-tu faire ici ?

—Je m'ennuyais, là-bas.

—Comment, tu t'ennuyais ?

—Dame, voyez-vous, ce n'est pas bien amusant de passer ses nuits à monter la garde en plein air, et toutes ses journées à faire l'exercice.

—Je comprends en effet que pour un farceur de ton espèce, habitué à avoir partout ses coudées franches, la discipline militaire offre peu d'agréments. Mais dis-moi donc dans quel état est la garnison de la ville ? Montre-t-elle toujours autant d'ardeur à se défendre ?

—Ce n'est pas pour vous faire de la peine, Monsieur Evrard, dit Côté en jetant un regard de pitié sur le piquet de soldats qui, hâves, à peine vêtus et plus mal chaussés encore, suivaient le jeune officier, mais je vous assure que nos gens ont un peu meilleure mine que les vôtres qui paraissent faire ici un bien long carême. Si tous les Bostonnais ressemblent à ceux-ci, je ne crois pas qu'ils prennent la ville de sitôt.

Evrard réprima un mouvement de mauvaise humeur et reprit :

—Y a-t-il du nouveau, là-bas ?

—Hé ! pas grand chose. Pourtant oui, en effet, j'oubliais. Vous savez, votre engagé, Célestin Tranquille ?

—Eh bien ? fit Evrard en dressant l'oreille.

—Eh bien, il paraît qu'il va être pendu.

—Pendu !

—Hé ! mais oui. Bon garçon, mais pas chanceux, ce pauvre Célestin. Vous savez qu'il avait été fait prisonnier avec les autres Bostonnais, dans l'affaire de la rue Sault-au-Matelot.

—Oui.

—Bon. On l'enferme avec les autres. Mais ne voilà-t-il pas que notre homme, qui s'ennuie d'être comme ça sous les verrous, s'avise de décamper. Une bonne nuit, on le surprend comme il forçait la porte avec ses compagnons qui voulaient prendre l'air avec lui. On l'empoigne, on le fourre au cachot, et l'on dit qu'il va être pendu comme traître.

Evrard pénétré de douleur, en apprenant à quel sort funeste était destiné ce fidèle serviteur qui ne s'était perdu que par trop de dévouement pour son maître, Evrard avait peine à retenir ses larmes et ne pouvait dire un mot. L'autre—un de ces heureux porteurs de mauvaises nouvelles et qui en ont toujours plutôt deux qu'une à vous annoncer—continua sans remarquer l'impression pénible que ces paroles causaient à son interlocuteur :

—Une autre nouvelle, et qui vous regarde aussi, Monsieur Evrard, c'est celle du mariage de mademoiselle Cognard que vous avez connue dans le temps.

—Hein ! mademoiselle Cognard est mariée, dis-tu ! s'écria Marc en sortant de sa stupeur comme un homme qu'on éveillerait à coups de pied.

—Si elle ne l'est pas encore, c'est tout comme, poursuivit tranquillement Côté, puisqu'elle le sera dans quinze jours.

—Mais, bon Dieu, que me dis-tu là ! Et avec qui se marie-t-elle ?

—Avec un officier anglais.

—Un officier.... anglais ! s'écria Marc avec égarement.

—Oui, rien que cela. Un nommé Nevil.... Ervil..... je ne sais plus trop, moi.

—Evil..... James Evil, balbutia Evrard, qui n'avait plus une goutte de sang au visage.

—C'est cela, vous l'avez ! Ces noms anglais, moi, voyez-vous....

—Mais, mon ami ! cria Marc en se précipitant sur Côté qu'il secoua violemment par les bras, mais tu es fou ! Alice se marier.... avec cet homme !..... Allons, ajouta-t-il en le lâchant, tu veux rire, n'est-ce pas ?

—Moi, pas du tout ! Monsieur Evrard, repartit Côté qui se frottait les bras que Marc lui avait évidemment serrés un peu fort. Je vous assure qu'il n'y a rien de plus vrai. La preuve que j'en suis sûr c'est que ce sont mes deux sœurs Justine et Marie qui font le trousseau de la jeune demoiselle. Je vois bien à présent que ça vous interloque un peu, mais enfin ce n'est pas de ma faute à moi, et ça n'en est pas moins vrai. Dans la ville tout le monde en parle.

—Et tu dis que..... le mariage se fera..... dans quinze jours ?

—Oui, à peu près, vers le commencement de Mai.

Marc resta un moment étourdi comme s'il eût reçu un coup de massue sur la tête, et puis, remettant à un sergent le commandement du piquet de soldats, il s'éloigna à grands pas.

Pendant plus d'une heure il erra dans le camp sans avoir conscience de ce qu'il faisait, tantôt se heurtant contre les soldats étonnés qui purent le croire subitement devenu fou, tantôt s'arrêtant

soudain et restant plusieurs minutes plongé dans une immobile rêverie, et puis se remettant à marcher d'un pas fébrile et tourmenté.

Lassé enfin de cette course fiévreuse, il finit par s'arrêter près d'une pièce de canon, et s'y accouda en laissant ses yeux abattus errer vaguement sur la campagne.

C'était un de ces jours gris et tristes qui tiennent de la fin de l'hiver et n'appartiennent pas encore au printemps, cette dernière saison, à proprement parler, n'existant du reste guère dans notre pays où le passage de l'hiver à l'été se fait brusquement, et sans la transition douce qui sépare ces deux saisons dans les contrées plus aimées du soleil.

La côte de Beaupré s'étendait remontant grisâtre jusqu'aux montagnes brunies par le passage du dernier hiver, et tachetée en maints endroits de larges flaques d'une neige souillée. A gauche se dressaient les Laurentides, aux enfoncements neigeux, aux monts puissamment soulevés, brunes au proche, plus loin d'un bleu profond, et d'un bleu terne à l'horizon où elles tombent soudain dans le fleuve, par delà l'île d'Orléans.

Des masses informes de glace encombrèrent l'embouchure de la rivière Saint-Charles et couvraient le fleuve jusqu'à l'île dont la masse sombre émergeait du Saint-Laurent comme un énorme vaisseau démanté.

Sur la droite s'étagaient en amphithéâtre : le coteau Sainte-Geneviève aux flancs dénudés, le plateau sans verdure et bossué des plaines d'Abraham, l'amas resserré des maisons de la ville dont les toitures en bardeaux grisonnaient sous la mousse et le temps comme des crânes d'hommes vieilliss ; et, tout au-dessus, la tête formidable du Cap-aux-Diamants, grinçant des dents par la denture de ses canons, et le front nuageux.

Pour couronner ce paysage dont les tons tristes l'emportaient encore sur la grandeur des lignes, s'étendait au-dessus un ciel pâle et sans soleil, où se traînaient de longs nuages bas et brumeux que le vent pourchassait en les étirant à l'infini.

Le sombre aspect de ce tableau n'était guère de nature à faire pénétrer par les yeux d'Evrard quelque adoucissement à la douleur dont son âme était étreinte. Sa tristesse au contraire s'en accrût d'autant. L'apparence des objets extérieurs a sur les natures nerveuses une influence excessive, et l'on sait si l'organisation de Marc Evrard était de celles-là !

“ C'en est fait, se disait-il, plus d'espoir et plus de doute ! Avant que ce butor vint si bêtement m'annoncer cette atroce nouvelle, j'en étais à me demander ce qu'Alice faisait là-bas, si elle ne se consumait pas dans un ennui mortel, si même elle n'était point

malade, mourante peut-être ? Hé ! quel sot je faisais de m'imaginer que je pouvais de loin si fatalement influencer sa destinée ! C'est qu'elle faisait ? parbleu ! son trousseau de noces !.... Quant à se bien porter j'étais un peu fou d'en douter, puisqu'elle se marie dans quinze jours ! Et avec qui ! si ce n'est celui-là même qui devait le moins s'y attendre, et que je m'imaginai qu'elle devait haïr autant que je l'exècre ! Et c'est ma fiancée !.... Oui, celle-là même qui se suspendant à mon cou, il y a cinq mois à peine, jurait, en pressant ses lèvres sur mes lèvres, qu'elle ne serait jamais qu'à moi seul !.... Et cette femme, fausse aux serments jurés par sa bouche sur ma bouche, cette femme n'a pas vingt ans !.... O humanité pourrie, jusqu'où la gangrène de la perversité ne t'a-t-elle pas pénétrée !... Vierges à peine formées auxquelles il nous semble, à nous jeunes hommes insensés, qu'il n'est pas d'autel assez sacré pour les y élever et les y adorer dans l'extase d'un amour éthéré, de quelle fange est donc pétri votre cœur ?.... Pourquoi cette âme de démon dans un corps d'ange ?.... Charms maudits qui nous attirent : front pur et serein qui paraît être le miroir où se refléchet une âme aimante et chaste, bouche enfantine que nous croyons ne préférer jamais que des paroles saintes et des promesses sacrées, et dont les baisers de flamme nous semblent une cire brûlante frémissant sous le sceau de la sincérité, œil tour à tour doucement rêveur et enflammé d'une étincelle ardente qui nous embrase d'un feu que nous pensons divin..... Oh ! ses yeux ! ses grands yeux noirs ! Ils sont là ! Je ferme les miens. Son regard remplit toutes les facultés de mon cerveau !..... Son feu me brûle ! Mon Dieu !.... Alice ! O Alice, ma fiancée ! Je viens de blasphémer contre toi ! Car n'est-ce pas que tu ne saurais être à ce point trompeuse ? C'est moi qui suis un misérable renégat ! Oh pardon ! tu es une sainte et je t'ai ignoblement outragée !"

Il se prit à pleurer. Un officier qui passait le vit en cet état. Il lui trouva un air si égaré qu'il s'en alla prévenir le colonel Arnold.

"Pourtant cet homme, continua Marc dans son fiévreux monologue, cet homme ne saurait me tromper, il m'a trop platement annoncé cette nouvelle. Il n'y a que la vérité qui puisse se faire aussi lourde et bête ! Oui cet homme a dit vrai !.... Je comprends tout maintenant ! L'autre—je le hais trop pour prononcer son nom qui m'étoufferait—l'autre aura mis à profit mon absence ; il aura circonvenu le père déjà trop favorablement disposé à l'écouter. Le père est intervenu, a parlé, a ordonné, a menacé, et sa fille s'est courbée sous le commandement paternel en demandant à Dieu de la délier du serment qu'elle m'avait prêté. Et voilà comment

l'autre a triomphé, voilà comment il se fait qu'Alice va devenir sa femme ! Sa femme !... O rages de l'enfer ! Alice à cet homme ! Ah ! c'est ce que je ne verrai pas du moins, et ce dont la mort saura m'éviter le trop exécrable aspect !”

Dans l'emportement furieux de son désespoir, Evrard criaït plutôt qu'il ne disait ces paroles, quand le colonel Arnold arriva près de lui.

Le colonel avait montré tant de sympathie au jeune homme, que celui-ci, expansif comme on l'est à son âge, l'avait mis au courant de ses malheurs. Arnold comprit que Marc venait d'apprendre quelque nouvelle fâcheuse. Il appuya sur l'épaule d'Evrard une main d'ami et lui demanda doucement quelle était la cause d'une telle irritation.

Le fluide sympathique que cet attouchement amical établit tout à coup entre le colonel et lui, causa une commotion, un ébranlement profonds dans toute la personne de Marc Evrard. Il fondit en larmes.

Le colonel se garda bien d'arrêter le cours bienfaisant de ces pleurs, et laissa le pauvre garçon verser toutes les larmes de son âme. Lorsqu'il le vit un peu plus calme il réitéra sa question de la manière la plus amicale.

D'une voix entrecoupée de sanglots Evrard lui dit tout. Le colonel l'écouta sans l'interrompre, et le voyant un peu moins agité, il lui dit :

—Attendez-moi quelques instants ; ou plutôt non, veuillez rentrer chez vous, car vous êtes ici l'objet d'une indiscrete curiosité. Je m'en vais aller m'assurer si cet homme n'est pas un espion et s'il n'a pas voulu vous tromper. Dans un quart-d'heure je serai chez vous.

Evrard se rendit machinalement à ce bon avis.

Une demi-heure après le colonel le rejoignait. Marc le regarda d'un air anxieux.

—Hélas ! mon pauvre ami, répondit Arnold à cette muette interrogation, je crains bien que cet homme ne vous ait dit que la vérité ! Ce n'est certainement pas un espion, et j'ai eu beau l'interroger je n'ai rien surpris dans ses réponses qui m'ait pu mettre sur la piste d'une fourberie. Ecoutez, Evrard, il vous faut être homme avant tout, et ne pas vous laisser aller à un désespoir que la fillette qui vous a sitôt oublié n'est pas digne de causer en vous. Vous êtes jeune et assez charmant garçon pour rencontrer n'importe où une foule de jolies filles qui ne demanderont pas mieux que d'être heureuses par vous en vous rendant ce bonheur au centuple. Trêve donc de désespoirs inutiles. Acceptez aujourd'hui

l'offre que je vous fis hier, et que vous eûtes le tort de refuser, de m'accompagner à Montréal où je m'en vais dans quelques heures. Comme je vous le disais, les troupes que nous avons ici ne sauraient plus maintenant s'emparer de la place. Voici l'été qui arrive. La navigation va s'ouvrir et ne manquera pas d'amener bientôt au secours de la ville toute une flotte qui doit être depuis longtemps déjà partie d'Angleterre. Vous resteriez donc inutilement ici et vous vous exposeriez pour rien à tomber entre les mains des Anglais. Ne mettez pas au moins votre trop heureux rival à même de piétiner sur votre cadavre avant ou immédiatement après son mariage. Ce serait vraiment lui causer trop de jouissances à la fois.

—Vous avez raison, colonel ! s'écria Marc. Je pars avec vous. Du reste on ne se bat plus ici ! Nous aurons probablement plus de chance ailleurs, et la mort qui n'a pas voulu de moi par ici m'attend peut être là-bas !

Arnold laissa tomber sur Evrard un regard de compassion, mais se garda de relever cette pensée funeste, et reprit :

—Nous partirons ce soir à huit heures, soyez prêt.

La nuit s'épaississait sur la vallée lorsque le colonel Arnold et Marc Evrard s'éloignèrent de l'Hôpital-Général, au grand train de leurs chevaux. Au coin d'un bois qui allait leur faire perdre la ville de vue, Evrard arrêta son cheval et se retourna sur sa selle.

Les hauteurs et la ville, à demi perdues dans l'ombre vaporeuse du soir, n'apparaissaient plus que fondues en une masse indécise. Marc resta un instant immobile. Deux grosses larmes glissèrent sur ses joues. Il murmura :

—Adieu, vous tous que j'aimais ! Adieu, bon et fidèle serviteur que je ne puis secourir ! Adieu Alice... adieu !

Il enfonça ses éperons dans les flancs haletants de sa monture, rejoignit Arnold en deux temps de galop, et tous deux disparurent entre une double et gigantesque haie d'arbres qui retentirent un moment du pas précipité des chevaux, et rentrèrent l'instant d'après dans le calme de la nuit.

Pauvre Alice, comme les ténèbres qui allaient s'épaississant toujours sur la ville, la solitude et le délaissement se faisaient autour de toi de plus en plus profonds !

CHAPITRE QUATORZIÈME.

TRAVERSES

Le soir du jour où nous avons vu Alice perdre le dernier espoir qu'elle avait mis en Tranquille pour échapper à Evil, son persécuteur, une fièvre violente la saisit. Dans la nuit elle empira tellement qu'il fallut avoir recours au médecin. Le docteur Lajust, en la voyant, hocha la tête d'un air soucieux. Il resta plus d'une heure auprès de la malade, lui fit prendre quelque potion calmante, et enjoignit à Lisette, quand il s'en alla, de passer la nuit auprès de sa maîtresse.

Il revint de bonne heure, le lendemain matin. La fièvre avait redoublé, la patiente délirait. Le docteur la déclara atteinte d'une fièvre cérébrale des plus violentes. Il profita d'un moment où il se trouvait seul avec Lisette et lui demanda si sa maîtresse n'avait pas éprouvé quelque grand chagrin. Celle-ci crut devoir ne lui rien cacher, et lui apprit que M. Cognard voulait marier sa fille malgré elle, et avec un homme qu'elle avait toutes les raisons de détester.

Sur ces entrefaites M. Cognard entra dans la chambre et demanda au médecin ce qu'il pensait de l'état d'Alice. Celui-ci le regarda d'un air bourru, haussa les épaules, donna de nouvelles prescriptions et s'en alla en ordonnant à Lisette de ne laisser voir à la malade personne dont la vue pût lui être désagréable. Comme le docteur allait sortir, madame Cognard se trouva sur son passage et lui demanda ce qu'avait sa chère Alice.

—Ce qu'elle a, ce qu'elle a, gronda le médecin, c'est que si elle meurt, on l'aura tuée, madame !

Madame Cognard n'en demanda pas davantage.

La fièvre et le délire s'accrurent encore les jours suivants et le docteur déclara la malade en grand danger de mourir. Il ne la quitta presque plus. En face de son unique enfant qui se débattait sous les étreintes d'une mort qu'il avait lui-même appelée par sa honteuse ambition, le père Cognard dut faire des réflexions sérieuses. Cependant comme le docteur évitait de lui parler et que lui-même n'osait guère ouvrir la bouche, les pensées de M. Cognard ne se firent pas jour, et personne ne put connaître la nature de ses réflexions.

Quant à dame Gertrude elle était d'une humeur massacranter. Tout le personnel de la maison s'en ressentait, et de temps à autre on entendait les éclats de sa voix grondeuse monter de la cuisine

où elle gourmandait les domestiques. La malade qui, dans son délire même, ne reconnaissait que trop cette voix détestée s'agitait alors sur son lit brûlant. Le docteur fronçait les sourcils et, se tournant du côté du père Cognard qui allait et venait avec inquiétude dans la chambre, il lui disait d'une voix brève :

—Veuillez donc aller prévenir madame Cognard d'avoir à adoucir un peu le ton de sa voix.

Le silence se faisait pendant quelque temps, et puis on entendait de nouveau japper dame Gertrude. Irrité, le docteur se tournait vers Cognard qui comprenait ce geste, sortait doucement et revenait bientôt se glisser dans la chambre de sa fille.

Durant quelque temps l'on n'entendait d'autre bruit dans la pièce que les mots sans suite que la malade proférait dans son délire, ou que le tic-tac de la montre que le docteur tenait dans la main, pour mieux compter les pulsations du pouls de sa patiente. Soudain l'on refermait en bas une porte avec violence, tandis que les accents criards de la voix de dame Gertrude venaient encore agiter la malade. Une fois enfin, n'y tenant plus, le docteur exaspéré se tourna vers Cognard et lui dit brusquement :

—Cette femme a-t-elle envie de tuer votre fille ? Non. Eh bien faites-la taire !

Cognard sortit résolument cette fois-ci et, après une courte altercation qu'on entendit clairement, et dans laquelle le mari haussa la voix d'un ton plus haut que sa femme, le silence se fit enfin tout de bon.

C'est égal, le docteur Lajust pouvait se vanter d'avoir en madame Cognard une femme qui le détestait joliment !

Après neuf jours de lutte contre l'acharnement de la maladie, la jeunesse d'Alice finit par triompher et un mieux sensible se déclara. Les passions mauvaises du père—en supposant qu'elles n'eussent pas même étouffé la voix de sa conscience pendant la maladie de sa fille—durent alors reprendre tout à fait leur empire sur ce méprisable ambitieux. Car ce fut avec un visage des plus rians qu'il annonça au capitaine Evil, qui venait plusieurs fois le jour prendre des nouvelles de la santé d'Alice, que sa *future petite femme* était sauvée.

Lisette qui, pendant une semaine entière, n'avait quitté le chevet de sa maîtresse ni le jour ni la nuit, profita des premiers moments de la convalescence pour sortir afin de tâcher de se renseigner au sujet de Tranquille. Tout ce qu'elle apprit ce fut qu'il avait été transféré dans une partie du collège des Jésuites—on ne put lui dire précisément laquelle—et qu'il n'était pas encore question du procès.

Avant de revoir Evil qui commençait à insister pour être introduit près d'elle, Alice résolut de tenter un dernier effort afin de persuader son père de renoncer à ce projet de mariage qui avait failli la faire mourir et devait certainement causer son malheur. Elle saisit un moment où elle se trouvait seule avec lui et lui exposa sa demande de sa voix la plus suppliante.

Elle était encore si faible que le père Cognard n'osa point s'emporter. Mais il lui représenta fermement qu'il avait donné sa parole, qu'elle même s'était engagée d'une manière formelle, qu'il était impossible de reculer, que le mariage se ferait, et qu'on le retarderait seulement jusqu'au cinq de mai pour qu'elle eût le temps de se rétablir entièrement.

—Mais, mon père! s'écria-t-elle en pleurant, ne voyez-vous pas que je ne pourrai jamais aimer cet homme-là!

—Bah! répondit l'impitoyable Cognard, tu en serais rendue au même résultat avec tout autre, au bout de six mois de mariage!

Lisette entra dans la chambre comme le père Cognard en sortait après avoir émis cette consolante maxime.

—Vous m'êtes témoin, mon Dieu! s'écria Alice qui se leva avec énergie, que j'ai tout tenté pour éviter de prendre un parti extrême. Vous avez reçu le serment que j'ai fait à Marc mon fiancé, de n'appartenir jamais qu'à lui seul. Vous connaissez ma résolution de ne jamais épouser un Anglais... Dans huit jours j'aurai vingt-et-un ans, et je serai libre! Entends-tu, Lisette, je serai libre dans huit jours!

Comme Lisette semblait effrayée de cette excitation où elle trouvait sa maîtresse, celle-ci se calma subitement et continua :

—Oh! ne crains pas, Lisette, ce n'est pas la fièvre qui me reprend. Non, je veux être calme, je veux reprendre mes forces, je veux être capable dans huit jours de supporter la fatigue. Tu me comprends. Je veux vivre enfin! As-tu des nouvelles de Célestin?

—Hélas! non, mademoiselle.

—Je partirai seule, alors.

—Et moi, que ferais-je ici? repartit Lisette dont les yeux étaient pleins de larmes. Je vous l'ai promis, je m'en irai avec vous.

La dernière semaine d'avril s'écoula et Alice qui suivait scrupuleusement les ordonnances de son médecin était à peu près rétablie. Madame Cognard pressait de plus en plus les apprêts du mariage.

On en était rendu au dernier jour du mois d'avril, et Alice avait décidé qu'elle s'enfuirait pendant la nuit du premier de mai, qui était l'anniversaire de sa naissance et l'époque de sa majorité, ce qui lui semblait d'un bon augure pour son entreprise.

La fatalité qui semblait présider à la destinée de la pauvre enfant, vint encore déjouer ce projet. Lisette en montant sur une chaise pour étendre le linge du trousseau, qu'on venait de laver, tomba de son haut et se donna une entorse à la cheville du pied. Il fallut la transporter jusqu'à son lit; elle ne pouvait faire un seul pas. Le médecin fut appelé. Alice, la mort dans l'âme, voulut être présente à la visite du docteur. Lisette qui comprenait toute l'angoisse dont était dévorée sa maîtresse, demanda au médecin dans combien de jours elle pourrait marcher :

— Dans trois ou quatre jours, peut-être, répondit-il, si vous ne faites aucun mouvement et si vous avez la patience de tenir continuellement des compresses froides sur votre pied, et de ne les point laisser s'y réchauffer par la chaleur de la fièvre.

— C'est bien, dit Lisette avec résolution, ce ne sera pas de ma faute alors, si je ne suis pas debout, même avant ce temps-là.

— Prenez garde, si vous marchez trop tôt vous aurez une rechute qui sera pire que le premier accident.

— Ne craignez pas, monsieur le docteur, j'aurai bien soin de moi. Je veux être sur pied au moins la veille des noces de mademoiselle, ajouta Lisette avec une finesse d'expression qui en ce moment n'était intelligible que pour Alice.

Heureusement que ni madame Cognard, ni le capitaine Evil ne pouvaient l'entendre, car ils auraient pu soupçonner quelque chose.

Dans le cours de l'après-midi Alice alla voir Lisette et se trouva seule avec elle.

— Mademoiselle Alice ! dit la pauvre fille en rejoignant les mains, tandis que ses yeux se voilaient de larmes, j'espère que vous ne me soupçonnez pas de vouloir vous tromper. Regardez mon pied comme il est enflé.

Ce fut à peine si Alice jeta un coup d'œil sur le pied tuméfié de Lisette, et répondit avec un bon sourire :

— Non, Lisette, tu m'as trop appris à estimer ton dévouement pour que j'aie pu avoir cette mauvaise pensée. Mais il n'en est pas moins vrai que Dieu m'éprouve bien rudement.

— Êtes-vous toujours décidée à vous en aller cette nuit ?

— Non ; quant à partir seule, je préfère attendre au dernier moment. Mais alors rien ne me retiendra, et je m'en irai à la grâce de Dieu.

— Oh ! merci, mademoiselle Alice. Je vous assure, allez, qu'il faudra que cette vilaine entorse soit bien méchante pour m'empêcher de vous suivre !

Nous n'insisterons pas sur les inquiétudes, sur l'excitation des

deux jeunes filles, et sur les mille obsessions qu'Alice eut à souffrir de la part de sa belle-mère et du capitaine Evil, pendant les jours suivants. Comme nous le lecteur en a assez de ces mesquines et cruelles tyrannies, et désire avec hâte arriver au dénouement. Nous enjamberons sans transition les deux jours qui suivirent la chute de Lisette, pour nous transporter au troisième jour du mois, qui était un samedi. Le mariage devait se faire le lundi d'après, et le contrat se signer le soir même, à cause du lendemain qui était un dimanche.

Depuis la veille Lisette se levait à l'insu de tous, pour détourner même l'idée d'un soupçon, et marchait dans sa chambre afin d'assouplir les muscles de son pied qui ne lui causait plus aucune douleur. Il va sans dire qu'Alice était au fait du rétablissement de sa suivante, et que tout son courageux espoir était revenu.

Arriva le soir et avec lui le capitaine Evil, en grande tenue, les cheveux soigneusement ramenés sur les tempes pour cacher le vide laissé par son oreille absente. Il était accompagné du colonel McLean qui lui devait servir de témoin. M. et Mme Cognard, tous deux en habits de gala, lui plus obséquieux et plus souriant encore que d'habitude, elle plus compassée, et plus guindée que jamais, et la figure rayonnant d'une victorieuse méchanceté, allèrent, avec un empressement des plus bourgeois, recevoir leurs hôtes dans le vestibule. Alice fut la dernière à paraître. Elle était un peu fiévreuse et son teint, plus animé que dans les derniers temps, coloraient ses joues d'une rougeur charmante. Elle était belle à faire s'excuser Evil d'avoir employé des moyens si peu louables pour obtenir sa main. Elle accueillit son prétendu avec meilleure grâce qu'on ne pouvait s'y attendre.

Le père Cognard se frottait les mains en se disant que tout allait pour le mieux, et qu'après toutes les répugnances qu'elle avait montrées, Alice ne serait peut-être pas longtemps sans prendre goût à ce mari qu'on la forçait d'accepter.

Seule madame Cognard était un peu surprise. Son instinct de femme, plus vif et plus rusé, lui faisait vaguement entrevoir dans le maintien de sa belle-fille, quelque chose qui n'était pas d'accord avec les sentiments qu'Alice avait si peu déguisés jusqu'alors à l'égard de son futur mari. Pourtant Alice continua de jouer si parfaitement son rôle, elle se garda si bien de ne pas l'exagérer, que peu à peu sa belle-mère s'y laissa prendre comme les autres, et finit par se dire que, en fin de compte, la jeune fille, en personne bien née, savait faire contre fortune bon visage. La digne femme alla même jusqu'à penser qu'Alice n'était pas fâchée d'échapper à sa rude tutelle et qu'elle préférerait encore

celle d'un mari qui, après tout, donnait les signes les plus évidents d'un amour passionné. Nous devons avouer que la perspective de voir sa belle-fille heureuse, même avec le capitaine, ne remplissait pas la chère femme d'une joie délirante.

Le contrat fut rédigé, lu, signé, paraphé, séance tenante. Il ne manquait plus que le sacrement pour faire du capitaine Evil l'heureux époux de celle qu'il convoitait depuis si longtemps avec tant d'ardeur.

En se mariant Alice apportait à son époux cinq cents louis qui lui revenaient du côté de sa mère, abstraction faite des biens qu'elle devait avoir plus tard après la mort du père Cognard.

—Ce sera toujours autant pour monter votre petit ménage, dit bourgeoisement ce dernier en tapant sur le ventre du capitaine qui se montra médiocrement flatté de la familiarité du futur beau-père. Et puis se tournant vers sa fille, le bonhomme lui dit, la bouche en cœur :—Ce soir, fillette, tu auras les cinq cents louis dans ta commode. Ce sera toujours assez pour te faire attendre ma mort avec patience. Eh ! eh !

Il n'est nullement à douter que Cognard crût avoir en ce moment un très-bon ton et beaucoup d'esprit. Il en est comme ça qui savent se contenter de peu.

En se retirant, Evil demanda à Alice la permission de l'embrasser. Celle-ci qui voulait rester ferme jusqu'à la fin, lui présenta la joue. Mais quand les lèvres du capitaine effleurèrent le visage de la jeune fille, ce fut comme si elle eut été brûlée par un fer rouge. Elle put si peu retenir un tressaillement répulsif, que James Evil qui lui tenait en même temps la main, en ressentit la commotion. Le glorieux officier eut bien garde d'en saisir la signification, et mit le frissonnement de la jeune fille sur le compte d'une sensation plus favorable à son amour-propre.

Alice dont tous les nerfs vibraient sous le coup d'une émotion indicible, s'empressa de se dérober à la joie bruyante de son père qui, il me faut en convenir, avait largement fait raison d'un vieux vin d'Espagne aux deux officiers. Elle commençait à se déshabiller tout comme d'habitude, lorsque son père frappa à la porte de sa chambre. Il entra, tenant cinq petits sacs pleins de souverains en or, et les jeta bruyamment sur la commode en disant :

—Tiens, si-fille, voilà pour t'aider à faire le trousseau de ton premier poupon ! Mais je m'aperçois que je te dérange. Tu as du reste besoin de repos. Bonsoir, fillette, et des rêves d'or, fit-il en clignant de l'œil du côté des sacs.

Pour déployer autant d'esprit le père Cognard devait certainement être en pointe de vin.

A peine fut-elle seule que Alice tomba à genoux. Elle priaït depuis longtemps avec une ferveur extrême, lorsqu'une pensée, pour ainsi dire extérieure, traversa sa prière et lui fit jeter un regard autour d'elle. Alors sa tête tomba sur ses mains jointes contre le lit, et des larmes jaillirent de ses yeux.

Terminée le soir même, sa robe de mariée étalait sur un meuble la blancheur de ses plis ondoyants, tandis que deux petits souliers de satin blanc, semblaient, tout au bas, attendre avec impatience les pieds mignons qui les devait chausser, et que la couronne de fleurs d'oranger reposait coquettement au-dessus, comme désireuse de parer au plus tôt le beau front de vierge auquel elle était destinée.

Tous ces apprêts qui appellent le rayonnement du bonheur sur la figure des fiancées la veille du plus grand jour de leur vie, et dont la blanche vision hante joyeusement les songes des jeunes filles, était-ce bien ainsi qu'Alice les avait rêvés? Pouvait-elle, derrière la gaze transparente de son voile de tulle, entrevoir le séduisant élu de son cœur lui apporter, avec le sourire enchanteur de l'attente, la promesse du bonheur tant désiré?

Hélas! cette extase momentanée, cette illusion trop souvent de si courte durée qui clot l'existence de la jeune fille, et précède de si près l'amer réveil d'un grand nombre d'épousées, le brillant souvenir de ce jour mémorable qui illumine la vie entière de la femme, et qu'elle aime à contempler en se retournant, à mesure qu'elle avance sur la mer orageuse du monde—comme l'exilé qui s'éloignant des rives où s'écoula son heureuse enfance, attache ses regards sur la lumière que le dernier phare de la patrie projette à l'horizon sur les flots tourmentés et sombres—cette faible consolation lui était même à jamais refusée!

Pour elle ce déploiement des apprêts nuptiaux n'était qu'une ironie de plus dont la fatalité surchargeait son malheur.

Elle pleura longtemps et peut-être les larmes les plus amères qu'elle eut encore versées. N'était-elle pas décidée à tout tenter pour échapper à l'odieuse étreinte de cet homme dans les bras duquel on la voulait si brutalement jeter? Il fallait fuir, fuir sans retard la maison de son père, cette maison où elle était née, où sa première enfance, heureuse et insouciant, s'était écoulée sous l'irradiation du sourire maternel! Il lui fallait quitter son père qu'elle aimait toujours malgré cette cruelle ambition à laquelle il n'avait pas hésité à sacrifier sa fille, le quitter en fugitive, en coupable. Car enfin elle se rendait bien compte de la culpabilité de sa démarche, et se disait que le châtement, presque toujours atta-

ché à cette révolte ouverte contre l'autorité paternelle, ne se ferait peut-être pas longtemps attendre !

Telles étaient ses pensées désespérantes lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit tout doucement. Elle tourna la tête et reconnut Lisette coiffée, habillée, toute prête à sortir. Celle-ci referma sans bruit la porte. Elle s'approcha de sa maîtresse et lui dit à l'oreille :

—Tout le monde dort, madame Cognard comme les autres. Il y a plus d'une heure que je lui ai entendu fermer la porte de sa chambre à coucher. Mais qu'avez-vous donc fait ! Vous n'êtes qu'à moitié habillée. Il faut nous dépêcher.

—Écoute Lisette, dit Alice qui essuya ses larmes en se relevant de terre où elle était restée agenouillée plus d'une heure. Il est encore temps pour toi de rester, et comme il m'en coûte de te lier à ma triste destinée, je te supplie de me laisser aller seule. Reste dans la ville où tu auras du moins la consolation de te savoir auprès de ton pauvre ami Célestin que je ne puis malheureusement pas sauver.

Lisette secoua négativement la tête.

—Non, mademoiselle Alice, répondit-elle, je vous ai promis de m'en aller avec vous, je pars, et tout ce que vous pourriez dire ne me ferait pas changer d'idée. Pour ce qui est de Célestin quelque chose me dit qu'il se tirera bien d'affaire tout seul. Dieu est trop bon pour permettre comme ça que ce brave Tranquille soit la victime d'un méchant homme.—Quant à moi vous sentez que je ne peux rester seule ici, et que toute la colère de vos parents retomberait sur moi. Ainsi donc au lieu de perdre notre temps en paroles inutiles, préparons-nous vite. Pour moi vous voyez que je n'ai pas flâné.

Elle releva sa collerette et laissa voir une corde de la grosseur de son petit doigt et qui s'enroulait une vingtaine de fois autour de sa taille.

—Qu'est-ce que cela ? fit Alice.

—La corde pour faire sécher le linge. J'ai été la décrocher au grenier pendant la soirée. Je vous ai déjà dit que le seul moyen que nous avions de sortir de la ville était de nous laisser glisser du haut en bas des murs, du côté des faubourgs. Cette corde nous en donnera le moyen.

—Est-elle assez longue ?

—Les murs ont trente pieds de haut, à ce qu'on m'a dit, et cette corde en a soixante de long. Nous pourrions même la mettre double, il y aura moins de danger qu'elle casse.

—C'est bon, aide-moi à m'habiller, reprit Alice à qui l'air décidé de la soubrette rendait toute sa fermeté.

Une heure du matin sonnait en ce moment, et le silence le plus entier régnait dans la maison.

— Il faut vous habiller chaudement, dit Lisette, car la nuit est froide, et Dieu seul sait où nous allons.

Quand Alice eut achevé de se vêtir elle prit sur sa commode un des sacs d'or que son père y avait laissés, et le pesa dans sa main.

— Cet or vient de ma mère, dit-elle, en conséquence il est à moi. Nous en aurons besoin. Prends deux de ces sacs je me charge de deux autres. Le dernier restera ici, car il ne faut pas trop nous embarrasser. Es-tu prête ?

— Oui, Mademoiselle, fit Lisette en prenant, comme sa maîtresse un sac de cent louis dans chaque main.

Alice jeta un dernier regard dans sa chambre, retint un sanglot qui se tordait dans sa gorge, et sortit sur la pointe du pied. Retenant leur haleine et marchant avec une extrême prudence pour dissimuler le bruit de leurs pas, elles traversèrent le corridor et descendirent l'escalier. Quand elles passèrent devant la chambre de M. et de Mme. Cognard une planche qui craqua sous leurs pieds leur fit violemment battre le cœur. Un moment elles restèrent immobiles, craignant d'avoir été entendues. Mais comme rien ne bruissait dans la chambre, elles continuèrent d'avancer.

Tandis que Lisette débarrassait la porte, Alice s'agenouilla dans le vestibule et murmura ces mots :

— Pardon, mon père, pardon à votre malheureuse enfant !

Quand elle se releva la porte était ouverte, et avec un empressement fébrile Alice rejoignit Lisette qui l'attendait déjà dans la rue.

Il avait été entendu d'avance qu'au lieu de se diriger immédiatement vers les remparts, elles remonteraient la rue Sainte-Anne jusqu'à la rue Des-Jardins qu'elles parcoureraient jusqu'à la rue Saint-Louis, pour, de là, prendre la rue Sainte-Ursule qui les conduirait jusqu'à l'endroit vacant dans le voisinage immédiat du bastion des Ursulines. De la sorte elles éviteraient de donner des soupçons à la sentinelle qui, placée en faction sur la Redoute-du-Roi, et voyant deux femmes errer, la nuit, dans l'espace alors vaste et désert qui s'étendait depuis le collège des Jésuites et la rue Saint-Jean jusqu'aux murs de la ville, du côté des plaines, aurait pu les inquiéter dans leur fuite.

Par bonheur, au moment où elles prirent pied dans la rue, la sentinelle leur tournait le dos, et la nuit étant noire, elles se trouvaient hors de vue quand le factionnaire revint sur ses pas.

Comme les deux jeunes femmes, peu habituées à de pareilles courses nocturnes allaient, frissonnant de peur, tourner le coin de la rue Des-Jardins, elles faillirent se heurter contre deux hommes qui

venaient à leur rencontre et s'avançaient tout doucement, comme des gens qui craignent d'être entendus et ont le plus grand intérêt à n'être point remarqués.

La première impression des jeunes filles fut de la frayeur. Mais Lisette qui n'en était qu'à deux pas, eut à peine envisagé l'un de ces hommes, un grand, qu'elle s'écria, tout en étouffant sa voix :

— Mon Dieu ! est-ce bien toi, Célestin ?...

— Mam'zelle Lisette ! répondit la voix de Tranquille.

— C'est Dieu qui vous envoie ! répartit Alice. Où alliez-vous donc ?

— Vous chercher, Mademoiselle. J'ai appris que le mariage devait se faire lundi ; et comme je voulais vous garantir de ce mauvais pas je vous assure que j'ai passablement travaillé pour m'échapper avec mon camarade que voici, un officier bostonnais et qui vous est d'avance tout dévoué, mademoiselle Alice.

— L'officier qui s'était approché salua profondément Alice. Celle-ci s'inclina.

En quelques mots Lisette mit Tranquille au fait de leur projet de fuite, et des moyens qu'elles avaient pris pour en assurer le succès.

— Pauvres enfants ! dit Célestin, c'est fort heureux que nous vous ayons rencontrées, car je doute fort que vous eussiez réussi. Enfin, grâce à Dieu, nous voici, deux solides gaillards, prêts à nous faire hacher en morceaux pour votre service.

Alice le remercia de ce dévouement avec effusion, et tous les quatre, suivant l'idée première des deux jeunes filles, s'avancèrent vers la rue Saint-Louis qu'ils parcoururent dans presque toute sa longueur, jusqu'à la rue Sainte-Ursule où ils s'engagèrent sans avoir rencontré personne.

— Tout va bien jusqu'à présent, dit Tranquille. Reste à savoir ce qui nous attend aux remparts. Les sentinelles y sont assez rapprochées. C'est là qu'il va falloir avoir l'œil vif, les jambes alertes et les bras fermes au besoin. Attention, à présent !

Ils venaient de dépasser la dernière maison de la rue Sainte-Ursule qui s'arrêtait alors au bout de la rue Sainte-Anne, et ils s'avançaient dans l'espace, inhabité à cet époque-là, qui regardait les remparts. Arrivés à l'endroit où la rue d'Auteuil coupe maintenant à angle droit le bout de la rue Sainte-Anne, c'est-à-dire en face du bastion Sainte-Ursule dont l'enfoncement et la projection sur la campagne forme une bonne partie de l'Esplanade, Tranquille fit arrêter ceux qui l'accompagnaient et leur enjoignit de se baisser pour donner moins de prise au regard des sentinelles. Il s'agenouilla comme les autres et jeta un regard scrutateur en avant,

afin de reconnaître la position et de prendre ses mesures en conséquence.

Une centaine de pas l'éloignaient du point le plus rapproché des remparts. Quoique la nuit fût sans étoiles, on pouvait entrevoir les sentinelles dont la tête et les épaules, vues de la position occupée par Tranquille, dominaient le parapet et se détachaient, bien que confusément, sur le ciel toujours moins sombre, à cette heure même, que la surface du sol. Il y avait un factionnaire sûr les hauteurs de la porte Saint-Jean, un autre à l'angle rentrant que fait sur la droite la gorge du bastion des Ursulines en joignant la courtine, un troisième au point le plus avancé du bastion, c'est-à-dire à l'union des deux faces qui font angle saillant du côté de la campagne. Le dernier qu'on apercevait était posté à l'angle rentrant qui forme le côté gauche de la gorge du bastion. Ainsi échelonnées à égale distance, les sentinelles faisaient bonne garde ; on entendait le cri de veille qu'elles se renvoyaient l'une à l'autre d'une voix traînante et monotone :

—*Sen-try all's-well.*

En ce moment le cri qu'on entendit venir d'en bas, dans la direction de la porte du Palais, se rapprocha, grossit, passa de sentinelle en sentinelle auprès des fugitifs, remonta vers la porte Saint-Louis, diminua et finit par s'éteindre au loin sur les hauteurs où s'élève aujourd'hui la citadelle.

—Vous allez venir avec moi, dit Tranquille à l'officier américain. Il faut que nous allions désarmer et garrotter la sentinelle qui est en face de nous. Ces dames vont nous attendre ici. Ce ne sera pas long.

En hommes qui avaient fait tous deux la guerre des bois, avec ou contre les sauvages, Tranquille et son compagnon s'éloignèrent en rampant sans bruit sur le sol dans la direction de l'angle rentrant du bastion qui regarde la porte Saint-Jean. Ils s'avancèrent jusqu'au pied du talus au haut duquel le factionnaire montait la garde en regardant du côté de la campagne. Comme il leur tournait le dos, tous deux montèrent en se glissant inaperçus jusqu'à lui. A cet instant le cri de veille remontait de la porte du Palais vers la porte Saint-Jean. Tranquille attendit que le soldat auquel il en voulait eut répondu, et bondit sur lui comme la sentinelle suivante transmettait le mot d'ordre à un autre camarade.

Le factionnaire saisi à la gorge par la main puissante du Canadien ne put point même jeter une plainte, et s'abattit sur le sol, renversé d'un seul coup de genoux dans les reins.

—Maintenez-le par terre, dit Tranquille, tandis que je vas fermer la bouche à notre homme.

Pendant que l'officier américain s'accrochait aux membres du soldat renversé, Tranquille lui fourrait un mouchoir dans la bouche. Pour s'assurer que le bâillon étoufferait les cris du factionnaire, le Canadien desserra peu à peu l'étau de ses cinq doigts. Le malheureux soldat voulut crier, mais il ne rendit qu'un soupir que l'on n'aurait point entendu à trois pas.

—Bon comme ça ! fit Tranquille. Mais pour être plus sûr qu'il ne nous trahira pas, faites-lui comprendre, vous qui parlez sa langue, que s'il fait mine de bouger et de crier nous lui enfonçons sa baïonnette dans le ventre.... A présent, garrottons-le avec les lanières de nos draps découpés que nous avons emportées de la prison. Puisque ces dames ont une corde nous n'aurons pas besoin de ces mauvais bouts de linge pour descendre au pied des remparts.

En un tour de main, le soldat fut lié des pieds à la tête et resta couché sur le dos et immobile comme une momie dans ses bandellettes.

—Bien ! fit Tranquille. Prenez son fusil et montez la garde à sa place, et quand votre tour sera venu de répondre à ces mots anglais que ces messieurs se jettent l'un à l'autre, criez hardiment comme celui-ci le faisait tout-à-l'heure. Moi je vas aller chercher les demoiselles.

Tout ce qui précède s'était fait en un tour de main, et les deux factionnaires voisins de leur camarade garotté, et séparés de ce dernier par une distance d'au moins cent pas, ne s'étaient aperçus de rien, leur attention se trouvant attirée plutôt du côté de la campagne qu'à l'intérieur de la ville, où il leur devait sembler qu'il n'y avait aucune surprise à redouter.

Tranquille s'éloigna et revint quelques minutes après avec Alice et Lisette qui tremblaient de tous leurs membres.

—Ce n'est pas le moment d'avoir peur, leur dit Célestin, vous aurez besoin dans un instant de l'entière puissance de vos muscles pour vous retenir après la corde de toute la force de vos poignets.

Rampant tous les trois sur les genoux et les mains, pour être moins en vue, Tranquille et les deux jeunes filles s'approchèrent du créneau qui traversait l'angle du bastion, à l'endroit où celui-ci se réunissait à la muraille. Le mur du rempart ayant au moins une dizaine de pieds d'épaisseur, et le parapet dominant le talus de cinq à six pieds, les trois fugitifs se trouvèrent à l'abri de tout regard indiscret, lorsqu'ils furent entrés dans l'embrasure.

—Mam'zelle Lizette, dit Tranquille à voix basse, déroulez vite la corde que vous avez autour de vous et passez-moi-la. Vous m'avez dit qu'elle avait soixante pieds de long ?

—Oui.

—C'est bon, nous la mettrons double et elle sera encore longue de reste. Placés comme nous sommes ici, il n'y a pas plus de vingt-cinq pieds d'ici au fossé. Mademoiselle Alice, comme vous êtes la plus pressée de vous mettre hors d'atteinte, vous allez, s'il vous plaît, descendre la première. Enveloppez-vous les mains dans votre mouchoir pour que la corde vous les meurtrisse moins..... Ecoutez.....

Le cri de veille revenait de la porte Saint-Jean et c'était au tour de l'officier américain de répondre. Les quatre acteurs de cette scène émouvante attendaient avec anxiété le résultat de l'audacieuse substitution de la sentinelle.

—*Sen-try all-s'-well*, cria l'officier américain qui dût imiter à s'y méprendre, surtout à distance, la voix de la sentinelle garrottée ; car on entendit le plus proche factionnaire répéter nonchalamment les trois mots d'ordre.

Lisette passa la corde à Tranquille. Celui-ci la réunit en double, en donna l'un des bouts à Alice et lui en serra soigneusement les deux mains.

—A présent, mademoiselle, lui dit-il, c'est du courage qu'il vous faut. N'ayez point peur tenez bon et tout ira bien.

—Je ne la laisserai aller qu'avec la vie, répondit Alice, dût cette corde m'entrer dans les chairs jusqu'aux os.

—Cela ne sera pas long. Dans dix secondes vous serez en bas. Une fois là, n'ayez aucune crainte, Lisette vous y rejoindra en un rien de temps. Allons, tenez-vous bien, et ne lâchez la corde que lorsque vous aurez sûrement pris pied à terre.

Guidée par Tranquille qui la retenait d'une main par les poignets, tandis qu'il s'enroulait la corde autour de la main droite, Alice se laissa glisser sur les genoux jusqu'au bord du rempart. Mais dès qu'elle sentit le vide sous ses pieds, un frisson passa par tous ses membres, et les battements de son cœur devinrent si forts et si précipités qu'elle en fut presque suffoquée.

—Mon Dieu, ayez pitié de moi ! soupira-t-elle.

Le Canadien s'était attendu à ce premier moment de frayeur, et, pour donner à la jeune fille le temps de revenir de cette terreur du vide, il la retint quelques secondes par les bras en lui disant :

—Mademoiselle ! au nom de M. Marc que vous allez bientôt revoir, du courage, je vous en prie !

Ranimé par le souvenir de son fiancé, Alice se roidit contre la frayeur, et comme elle s'aperçut que la circulation du sang dans ses artères gonflées se ralentissait peu à peu, elle dit à Tranquille :

—C'est bien, je me sens remise, je suis prête.

—Tenez-vous bien, je vas vous laisser aller, dit Tranquille qui

lâcha les bras de la jeune fille, se renversa en arrière en s'arc-boutant contre le mur pour faire un contre-poids, et laissa glisser la corde.

Les mains à demi broyées par la corde et les pieds flottant dans le vide, Alice eut besoin en ce moment d'une force d'âme incroyable pour ne point crier.

Enfin, après une de ces demi-minutes terrible dont l'inférieure agglomération doit composer les siècles sans fin dans l'abîme maudit, Alice toucha la terre. Elle s'assura qu'elle était bien rendue tout au fond du fossé, tira deux fois sur la corde et la laissa aller à Tranquille qui la remonta aussitôt.

Nous ne nous arrêterons pas à analyser les sensations de Lisette dans cette descente plus effrayante que périlleuse. Elle les ressentit et les supporta avec autant de force que sa maîtresse auprès de laquelle elle se trouva saine et sauve en moins d'une minute.

L'officier américain venait de répondre pour la seconde fois au cri de veille, lorsque le Canadien s'approcha à l'entrée de l'embrasure et lui dit que son tour était venu.

—Apportez le fusil, ajouta-t-il, nous en aurons besoin, peut-être ; la baïonnette surtout me servira pour descendre, puisque je serai le dernier, et qu'il n'y aura personne ici pour me tenir la corde.

Il se coucha sûr le dos pour opposer une plus forte résistance au poids de son compagnon plus lourd que celui des deux jeunes filles. L'officier saisit la corde que Tranquille retenait autour des mains, et descendit rapidement dans le fossé.

Le Canadien se releva d'un bond, ôta la baïonnette qui était passée au bout du fusil, l'introduisit avec force entre deux pierres, s'assura qu'elle y tenait bien, passa la corde autour et se laissa glisser d'une main, emportant de l'autre le fusil du factionnaire anglais. Arrivé à terre, il tira à lui la corde qu'il n'avait fait que plier par la moitié sur la baïonnette, et, suivi des autres fugitifs, s'empressa de traverser le fossé. Ils n'avaient pas fait soixante pas qu'ils étaient arrêtés par le mur de revers qui avait quinze pieds de hauteur.

—Montez sur mes épaules dit Tranquille à son compagnon. Une fois en haut, vous tirerez à vous les dames à l'aide de la corde que je vous jetterai.

Il s'appuya sur le revers, la figure du côté de la muraille. L'officier grimpa sur les épaules du géant. Mais malgré la grande taille de Tranquille, l'autre ne put atteindre le faite du mur, même en étendant les bras.

—Trop haut ! murmura-t-il.

—Tenez-vous bien, dit le colosse qui, de ses larges mains prit

l'officier par les pieds et le souleva au bout de ses bras. L'autre atteignit la corniche et s'y cramponna. Une dernière poussée de Tranquille porta l'officier sur le talus.

Il attrapa au vol la corde que Célestin lui jeta.

Au moment où Alice saisissait l'autre bout pour se faire hisser sur le talus, Tranquille, qui avait l'œil à tout, vit la sentinelle s'agiter sur le couronnement de la porte St. Jean qui s'illumina d'un subit éclair, tandis qu'un coup de feu éclatait dans la nuit et que le bruit d'une balle frappant la pierre à côté d'eux, faisait tressaillir les fugitifs.

On les avait aperçus.

—Vite, mademoiselle Alice, ou nous sommes perdus! s'écria Tranquille.

Il vit que la jeune fille saisissait résolument la corde, se retourna du côté des remparts, et, prompt comme l'éclair visa l'autre sentinelle qui apparaissait à l'angle saillant du bastion des Ursulines, et tira. Il y eut un cri sur le rempart, et le factionnaire à qui le coup était destiné retomba au-dedans du parapet avant d'avoir tiré son arme qu'il épaulait.

Alice était déjà rendue sur la corniche.

—Couchez-vous par terre, pour donner moins de prise aux balles! lui cria le Canadien, et toi, ma petite Lisette, vite, en haut, avant que le gremlin de la porte n'ait rechargé son fusil!

En moins de cinq secondes Lisette rejoignit sa maîtresse et s'étendit par terre à côté d'elle.

Tout en rechargeant son arme, le factionnaire de la porte jetait des cris de paon.

—A présent, s'écria le Canadien qui bondit sur le faite du mur, tout le monde debout, et en avant les jambes si nous ne voulons pas recevoir quelque balle dans le corps.

L'officier donna la main à Alice, Tranquille à Lisette, et tous les quatre descendirent le talus à la course en gagnant les maisons du faubourg.

Les soldats du corps-de-garde, attirés par les deux coups de feu et par les cris de leur camarade, accouraient précipitamment au parapet. Ils entrevirent les fugitifs qui avaient atteint l'entrée de la rue Saint-Jean et détalèrent à toute jambe. Les premiers arrivés tirèrent au juger sur ces ombres fuyantes. Mais la précipitation nuisit à la justesse de leur tir qui n'atteignit heureusement personne.

Une fois hors de portée, Tranquille arrêta les jeunes filles auxquelles la frayeur et cette course furieuse faisaient perdre haleine, et tous continuèrent d'avancer au pas en longeant les maisons désertes et à moitié démolies.

—Derrière eux retentissaient dans la ville des cris tumultueux qui croissaient de seconde en seconde.

—A en juger par le vacarme qui se fait là-bas, remarqua Tranquille, vous pouvez voir qu'il était temps de décamper quand cet animal de soldat a tiré sur nous. C'est égal, j'ai proprement descendu l'autre.

Pour éloigner de son esprit la pénible pensée qu'un homme avait été tué, peut-être, à cause d'elle, Alice se tourna vers Tranquille et lui demanda, tout en marchant :

—Dites-moi donc, Célestin, comment se fait-il qu'on vous ait tiré, l'autre jour, de la Redoute-du-Roi, pour vous transférer dans une autre prison, et que vous nous ayez rejoint si fort à propos cette nuit ?

—Voici, mademoiselle : je suppose qu'on ne nous avait logé à la Redoute qu'en attendant qu'on nous eût préparé une autre demeure dans le collège des Jésuites. Il fallait poser des barreaux de fer à la fenêtre de notre dernier logis, ce qui devait prendre quelques jours. Vous vous souvenez que le matin où je vous avais fait savoir que je serais prêt à m'enfuir avec vous la nuit suivante, un piquet de soldats vint nous chercher à la Redoute et nous emmena. Heureusement que monsieur et moi nous avons eu le temps de cacher chacun une lime dans nos bottes, et que les gardiens de la Redoute ne s'aperçurent pas que nous avions scié presque tout-à-fait les barreaux de cette embrasure qui est revêtue d'une fenêtre au dehors, pour défendre le dedans du bastion contre le froid et la pluie. A présent pourquoi nous changeait-on de prison ? Etait-ce parce qu'on nous trouvait trop petitement dans la Redoute ou qu'on ne nous y pensait pas assez en sûreté?....

—C'est plutôt pour ce dernier motif, interrompit Alice ; car le capitaine Evil savait d'avance que c'était Lisette qui vous avait porté des armes aux casernes dont vous avez failli vous évader avec tous les prisonniers bostonnais. Or comme la Redoute n'est qu'à une vingtaine de pas de la maison, le capitaine aura craint, sans doute, le trop proche voisinage de Lisette. Je m'étonne même qu'il ait pu vous laisser passer plusieurs jours aussi près de nous.

—C'est que, voyez-vous, il n'y avait pas d'autres places libres dans le moment. Les casernes, et les prisons sont encore remplies de Bostonnais, et l'on ne voulait pas nous mettre avec les autres. On nous trouvait apparemment trop dangereux et l'on voulait nous tenir au secret. Dans tous les cas, je m'aperçus en entrant dans notre cellule, au collège des Jésuites, qu'on nous y avait préparé un petit endroit soigné. La porte était en chêne neuf, épaisse de trois pouces avec des plaques de fer en dedans, et l'on avait eu la

précaution d'en mettre cette fois les pentures en dehors. Il ne fallait pas penser à nous sauver par-là. Je vous assure que la chose n'était pas aisée non plus du côté de la fenêtre. De gros barreaux de fer très-rapprochés et croisés y formaient un grillage des plus solides. Ils avaient un pouce et demi d'épaisseur, n'étaient éloignés que de quatre pouces les uns des autres, et se trouvaient reliés en travers par d'autres barres de fer. Pour nous permettre de passer par-là, il fallait en couper cinq des plus longs et six de ceux qui étaient en travers, tous à un seul bout, il est vrai, puisque je pouvais les plier à l'autre extrémité ajouta bonnement Tranquille qui ne paraissait rien trouver d'extraordinaire à ce tour de force. Dès le premier soir nous nous mimes pourtant à l'ouvrage. Mais vous pouvez croire que cela nous a donné bien du mal. A la fin nos limes ne mordaient plus et nous avions les mains en compote. Voilà pourquoi nous avons mis tant de temps, et c'est encore une chance que nous ayons pu finir si à point cette nuit !

—Oui, mon brave Célestin, reprit Alice, juste à temps pour me sauver la vie ! Car j'étais bien résolue à me faire tuer plutôt que de rester dans la ville. Et je vois bien, maintenant que jamais Lisette et moi nous n'aurions pu nous sauver toutes seules. Sans vous je serais probablement morte à l'heure qu'il est !...

Après avoir descendu le côteau Sainte-Geneviève, parcouru jusqu'au bout la rue Saint-Vallier en gagnant la campagne, et dépassé les dernières maisons en ruine de Saint-Roch, dont les murs fortement estompés à leur base par les dernières ombres de la nuit qui rasaient la terre, se déchiquetaient pittoresquement sur les premières clartés qui blanchissaient le ciel à l'orient, les fugitifs s'avancèrent, à travers les champs, dans la direction de l'Hôpital-Général près duquel était assis le camp de l'armée américaine.

Comme ils allaient atteindre les avant-postes, le qui-vive d'une sentinelle et le craquement de la batterie d'un mousquet les cloua sur place. L'officier qui les accompagnait, éleva la voix, se fit reconnaître et tous pénétrèrent aussitôt dans le camp où l'on apprit aux fugitifs que le colonel Arnold et son aide-de-camp Marc Evrard étaient partis pour Montréal depuis plusieurs jours.

L'officier bostonnais s'en alla trouver l'un de ses camarades qui était de service, pour autoriser Alice et sa suivante à passer la nuit à l'intérieur du couvent, ce qui leur fut aussitôt permis. La supérieure accueillit gracieusement les jeunes filles et leur fit donner une chambre où elles achevèrent de passer la nuit en se reposant des fatigues et des émotions qui avaient accompagné leur fuite.

Le lendemain matin Alice qui se trouvait encore trop près de la

ville, et avait hâte de mettre son honneur sous la sauvegarde d'un époux, résolu d'aller rejoindre Marc Evrard à Montréal.

Une voiture pour faire le voyage n'était pas chose facile à trouver dans le camp. Heureusement qu'un habitant de Sainte-Foye qui était venu de bon matin vendre des provisions aux assiégés offrit à Tranquille de conduire les voyageurs en charrette jusque chez lui ou, moyennant un bon prix il leur vendrait un cheval et une voiture.

Alice accepta avec empressement, et, tout en se préparant à partir, elle fit venir l'officier qui l'avait protégée, pour le remercier cordialement.

Sur la demande d'Alice, Tranquille avait, avant de descendre dans le fossé de la ville, enfoui dans les vastes poches de la capote de soldat avec laquelle il avait été fait prisonnier les quatre cents louis d'or emportés par la fiancée de Marc Evrard. En montant dans la charrette le Canadien, après s'être assuré que son précieux fardeau ne lui avait pas faussé compagnie, pensa que la jeune fille avait eu une fameuse idée d'emporter autant d'argent avec elle, et qu'avec une pareille somme on pouvait aller loin.

On arriva à Sainte-Foye de bonne heure dans la matinée. En vrai maquignon Tranquille examina le cheval offert par le paysan, reconnu qu'il était jeune encore, robuste et capable de fournir rapidement une longue traite. Il eut soin de s'assurer aussi que la voiture, une de nos calèches du bon vieux temps, à larges oreilles et à soufflet, pouvait subir et faire endurer les mauvais chemins de la saison sans trop de fatigue. Après en avoir débattu le prix avec le propriétaire, Tranquille donna vingt-cinq louis pour le cheval, le harnais et la voiture.

Une fois assuré de continuer le voyage aussitôt qu'elle le désirerait, Alice consentit à prendre quelque nourriture. Elle voulut que Tranquille et Lizette, malgré leurs protestations, mangeassent avec elle. Lorsque le déjeuner toucha à sa fin, elle dit à Tranquille :

— Si j'ai bonne mémoire, Célestin, je crois que vous témoignez depuis longtemps de l'inclination pour Lizette.

Celle-ci rougit jusqu'aux oreilles, tandis que Tranquille balbutiait une réponse qui n'était certes pas négative.

Eh bien, mes amis, reprit Alice, comme il faut éviter de faire parler les mauvaises langues, nous allons passer par le presbytère où le curé vous mariera sur-le-champ. Vous me permettrez, à cette occasion, monsieur Célestin, de donner cent louis de dot à Lizette en faible reconnaissance du dévouement sans bornes qu'elle m'a montrée.

Lisette se jeta aux genoux de sa maîtresse, et les larmes aux yeux, voulut refuser. Mais Alice la releva en lui disant :

—Je le veux, ma chère Lisette ; seulement je regrette de ne pouvoir faire davantage. Si le bon Dieu ne me punit pas trop sévèrement de la faute que j'ai commise en quittant la maison de mon père et que mes vœux se réalisent, je ferai plus pour vous par la suite. Ceci vous permettra toujours de vivre en attendant que ton mari puisse se remettre au travail.

Lisette embrassa la main de sa maîtresse, faveur que ce bon Tranquille tout confus demanda à partager.

Une heure plus tard, le curé de Sainte-Foye, bénissait l'union de Célestin Tranquille et de Lizette Fournier, dont le petit cœur tout réjoui battait fort joyeusement après toutes les transes qui l'avaient saisi depuis quelques semaines. La compensation était si douce que Lisette, oubliant ses récentes alarmes, se laissait ravir dans les extases d'un bonheur aussi doux qu'il était imprévu, tandis que le curé prononçait les paroles sacramentales.

Aussitôt que la cérémonie fut terminée, ils remontèrent en voiture, Alice et Lisette au fond, et Tranquille sur le devant de la calèche, qui partit au grand trot du cheval.

Célestin profitait du moindre prétexte pour tourner à chaque instant la tête du côté de sa petite femme qui lui lançait de radieuses œillades, tandis que la pauvre Alice, en voyant cette interminable route s'allonger devant elle, se demandait tristement si le bonheur l'attendait au bout de la voie, ou si plutôt le malheur n'était pas embusqué à quelque tournant du chemin, prêt à bondir sur elle comme un bandit sur le passant.

JOSEPH MARNETTE.

(à continuer)

CURIOSITÉS DE LA VIVISECTION

RÉGÉNÉRATION ET GREFFES ANIMALES

On s'est beaucoup occupé dans les derniers vingt ans de l'étude des phénomènes qui surviennent dans les organismes vivants quand, à l'aide d'instruments tranchants ou de tout autre moyen, on a sectionné, coupé, retranché certaines parties, certains tissus. Ces expériences multipliées ont fait progresser extraordinairement la physiologie ou plutôt ont créé de toutes pièces cette science sans laquelle le médecin et le chirurgien sont en quelque sorte impuissants. Non-seulement le praticien, le savant doit opérer sur les cadavres mais il se trouve dans la cruelle nécessité d'expérimenter sur les êtres vivants, il faut qu'il étudie les phénomènes physiologiques sur l'organe plein de vie, il faut en quelque sorte qu'il surprenne sur place le mécanisme des forces vitales. Bien plus, introduisant par différents procédés des substances toxiques diverses dans les muscles, dans les nerfs, dans les vaisseaux, il étudie l'action propre de ces substances, leur *modus operandi*.

Claude Bernard, le grand savant, le créateur de la physiologie moderne n'a pas fait autre chose et ses expériences ont enrichi la médecine de notions d'une valeur incontestable. Je ne veux point m'occuper particulièrement de ces faits d'une importance capitale pour le savant ; mais je veux présenter le côté curieux de certains de ces phénomènes de vivisection, rapporter quelques faits peu connus mais intéressants, décrire les conséquences bizarres du tronçonnement chez des animaux plus ou moins compliqués, enfin citer des expériences surprenantes de soudures ou plutôt de greffes animales. Au lecteur j'épargnerai l'horreur du sang versé, l'effroi inspiré par la vue du scalpel.

Avant le siècle dernier on ne connaissait guère en fait de reproduction d'organes chez les animaux, que celle de la queue du lézard qui repousse quand elle a été coupée ; et les savants d'alors mettaient au nombre des fables les assertions des pêcheurs concer-

nant la régénération des membres des écrevisses et des homards. Cependant on dut se rendre peu à peu à l'évidence ; des expérimentateurs mutilèrent des homards, des crabes, leurs membres se reproduisirent ; on coupa les pattes et la queue de la salamandre, pattes et queue se régénérèrent et, chose remarquable, se régénérèrent munies de leurs nerfs, de leur charpente osseuse, de leurs vertèbres ; on fit d'une hydre d'eau douce coupée en morceaux autant d'animaux ayant leur individualité propre. Ces expériences attirèrent et passionnèrent l'attention publique : Réaumur, Tremblay, Ch. Bonnet, Spallanzani, Moquin-Tondon, Dugès, Vulpian, Ch. Legros, Philippeaux, Chantran, Milliot et quantité d'autres physiologistes étudièrent ces curieux phénomènes. Buffon et après lui plusieurs naturalistes virent dans ces faits la démonstration de cette idée de Leibnitz que les êtres animés sont composés d'une infinité de parties ayant chacune sa vie *organique* ou *végétative* propre en sorte que, pour employer une expression de Bordeu, la vie générale n'est que la somme d'une multitude de vies particulières.

Tremblay et Ch. Bonnet firent des expériences sur le polybe d'eau douce ou hydre verte, bizarre zoophite qui consiste en un petit sac étroit, tubuleux, diaphane, vert ou verdâtre, ouvert à une seule extrémité, façonné comme un tube sinueux et portant autour de l'ouverture environ six appendices grêles et flexueux : le sac est le corps de l'animal, l'ouverture sa bouche, la cavité son estomac, les appendices sont ses bras. Ils coupèrent des polybes en deux ; la tête reproduisit la queue et la queue reproduisit la tête. Ils en coupèrent longitudinalement et les greffèrent deux à deux ; au lieu de polybes à six bras, ils eurent des polybes à douze bras. Après le polybe ils répétèrent leurs expériences sur un ver d'eau douce qu'on appelle naïade. Ils observèrent que ce ver régénère, comme le polybe, celles de ses parties qui ont été enlevées. Ils firent des essais semblables sur le ver de terre et ils trouvèrent que cet animal si compliqué, qui a tant d'anneaux, qui a des appareils de digestion, de génération, etc., possédait lui aussi la faculté de reproduction. En lui enlevant des tronçons considérables du corps, soit du côté de la tête, soit du côté de la queue, ces fragments se régénérèrent en peu de temps. Bonnet vit ainsi un ver repousser successivement douze têtes.

Spallanzani alla plus loin. Il coupa les cornes et même une partie de la tête du limaçon à coquille et les vit se reproduire ; il coupa les pattes et la queue de la salamandre aquatique et observa pareillement la reproduction. Ce fait excita une surprise générale : on avait bien vu renaître la queue enlevée du lézard mais cette

queue s'était reproduite sans vertèbres osseuses ; la queue de la salamandre, au contraire, repoussait avec toute sa charpente osseuse et dans ses dimensions primitives. Spallanzani fit voir qu'on pouvait amputer plusieurs fois ces singuliers animaux sans faire disparaître cette vitalité prodigieuse.

Des petits vers d'eau douce partagés en plusieurs tronçons donnent naissance à autant d'individus ; au bout de quelques jours chaque tronçon se complète, la tête engendre un suçoir et une queue, la queue engendre une tête et un suçoir, le tronc du milieu conserve son suçoir ou le perd pour le reformer en même temps qu'une tête et une queue. Un de ces animaux peut donc donner naissance à plusieurs autres dont la taille d'abord plus petite ne tarde pas à égaler celle de l'individu primitif. M. Vulpian a fait une expérience encore plus remarquable que celles que je viens de citer, il a amputé la queue d'un têtard de grenouille encore contenu dans l'œuf et l'a placée dans l'eau. Cet embryon de queue y a vécu et s'y est développé en suivant les phases de son existence embryonnaire. Arrivé à l'état de parfaite organisation, il a cessé de vivre. Or, on sait que la grenouille perd sa queue lorsqu'elle passe de l'état de têtard à l'état d'animal parfait. On a constaté récemment que la rate se régénère complètement chez certains animaux auxquels on a pratiqué l'ablation de cet organe. Cette observation est due à M. Philippeaux.

Cette faculté de régénérer des organes ou des portions d'organes appartient à un haut degré à ces animaux dont l'organisation est peu compliquée, animaux que nous avons placés au dernier échelon de la série animale, aux zoophites dont le corps mou et gélatineux a une composition homogène, aux annélides dont chaque anneau ou groupe d'anneaux est un individu véritable et complet. En réalité la vivisection pour certains zoophites et certains annelés est un moyen de reproduction et de multiplication : c'est une manière nouvelle de perpétuer la race. Une hydre verte peut devenir ainsi sa propre grand'mère, un ver d'eau douce d'un certain âge devient par la vivisection deux *moi* nouveaux pleins de jeunesse.

Parmi les vivisections extraordinaires sont à coup sûr les divisions spontanées. C'est un mode de reproduction qui appartient aux infusoires : ils se partagent en deux parties égales qui deviennent chacune exactement semblable à l'individu primitif ; de telle sorte que, littéralement, le fils est la moitié de sa mère, le petit-fils e quart de son aïeul. L'infusoire, qui veut *devenir deux*, s'allonge, une dépression s'accuse dans sa masse gélatineuse, vers le milieu, la dépression croît, bientôt un col rétréci unit seul les deux

tronçons, le col disparaît lui-même et chaque individu devenu libre se dirige ou bon lui semble et s'éloigne du lieu de sa naissance. Par contre, on voit parfois avec le microscope une opération inverse : deux infusoires se soudent, se confondent en une seule masse gélatineuse où l'œil ne peut plus reconnaître deux individualités ; soudain la masse se déchire, éclate et se résout en globules nombreux dont chacun va devenir, comme ses parents, infusoire bien conditionné. Un autre phénomène présenté par les infusoires est une désorganisation spontanée partielle ou totale. Müller a vu une Kolpode pintade se résoudre en molécules jusqu'au sixième de son volume, puis le reste se remettre à nager *comme si de rien n'était*. Elle se sentait trop chargée d'ans et s'était refaite jeune. Voilà, certes, un cas curieux de vivisection. En voici un autre. Si l'on approche de la goutte d'eau dans laquelle l'animalcule nage une barbe de plume trempée dans l'ammoniaque ; la petite bête s'arrête tout en continuant à mouvoir ses cils. Tout à coup, sur un point de son contour, il se fait une échancrure qui s'agrandit peu à peu jusqu'à ce que la bestiole soit dissoute. Si on ajoute une goutte d'eau pure, la décomposition s'arrête et ce qui reste de l'animal recommence à nager *comme si rien n'était arrivé*.

Un autre infusoire qui ne paraît guère consister qu'en une petite goutte gélatineuse très-molle, se divise et se tronçonne spontanément ; c'est l'amibe. Cet animal rudimentaire, informe, bizarre est, suivant ses mouvements, circulaire, oblong, échancré, sinueux, lobé, étoilé et même tout à fait rameux. C'est un véritable Protée. Sa nutrition est aussi-extraordinaire que son aspect ; lorsqu'il veut absorber un globule d'albumine, il allonge sa masse autour du globule, les deux portions se réunissent, se confondent et voilà le globule avalé ; il va devenir partie intégrante du mangeur.

J'ai parlé des expériences de Tremblay et de Ch. Bonnet sur les hydres ou polypes d'eau douce ; ces expériences sont bien connues et le polype est devenu un personnage d'importance, personnage qui peut atteindre jusqu'à un quart de pouce de hauteur. Ces petites bestioles sont très-voraces ; quand on les coupe à la partie postérieure et qu'on ouvre ainsi leur estomac, ils n'en continuent pas moins de manger, ils saisissent les animacules avec leurs bras et les poussent dans leur poche ; ils avalent, avalent toujours. Mais ces animalcules, entrés par la bouche, sortent immédiatement par l'ouverture qu'on a faite et les polypes, dans cette condition, deviennent insatiables. C'est le tonneau des Danaïdes. Sur la surface extérieure de leur tube digestif bourgeonnent et croissent des tubercules qui grossissent et s'allongent, se creusent et se transforment en petits polypes qui se sépa-

rent et s'en vont lorsqu'ils sont en état de pourvoir à leurs besoins. Quelquefois, sur les jeunes polypes encore adhérents à leur mère, poussent de nouveaux bourgeons sur lesquels peuvent se développer encore de nouvelles pousses, de sorte que la maman porte ses petits-enfants et ses arrière petits-enfants. J'ai dit qu'un polype divisé en fragments donne naissance à autant d'individus que de fragments. Roesel assure avoir vu des bras coupés par petits morceaux devenir des polypes complets, et notez que sur la bestiole amputée, les bras repoussaient. Hachez l'animal et chaque parcelle formera un individu pareil à l'individu haché. On peut retourner un polype comme un gant sans le tuer. Ses fonctions se feront à l'envers, voilà tout ! Sa peau intérieure respirera et sa peau extérieure digérera. Tremblay a coupé, retourné, recoupé et *veretourné* un polype sans que son économie en parut bien malade. Il faut dire cependant que l'animal n'aime pas à être retourné, il s'efforce de se remettre à l'endroit, de quitter sa position gênante et y réussit parfois en tout ou en partie.

Un autre animal, un zoophite aussi, l'anémone de mer, jouit d'une vitalité aussi grande que celle du polype. Ce n'est en quelque sorte qu'un gros et grand polype qui, au lieu de six petits bras grêles et modestes, possède un grand nombre de barbillons diversement colorés. Il ressemble à une fleur ; il est généralement fixé au sol par la base ; son corps offre l'aspect d'une colonne ou d'une bourse terminée par un disque bordé de tentacules et au centre duquel est percée la bouche. Cette bouche est généralement très-large. Les tentacules se comptent quelquefois par douzaines. Les anémones possèdent l'admirable faculté de reproduire les morceaux qu'on leur enlève. Si on les coupe par le milieu, la moitié inférieure du corps produit une nouvelle couronne de tentacules et se complète. Quand à la moitié supérieure, elle continue de saisir les proies et de les engloutir comme par le passé, sans faire attention que la nourriture sort immédiatement par l'ouverture inférieure absolument comme chez le cheval du baron de Mulhausen. Cependant il se forme généralement une nouvelle base, à moins qu'autour de la seconde ouverture ne croissent des tentacules ; dans ce cas l'animal possède deux bouches opposées l'une à l'autre et mange par en haut et par en bas. Cet état ne dure pas. Il se fait un étranglement vers le milieu et deux animaux se trouvent constitués ; ils se séparent plus tard. Les fragments d'une anémone fendue dans le sens de sa longueur se soudent par leurs bords et constituent deux bêtes un peu plus étroites que la bête primitive. Une anémone à laquelle on avait fait une ligature, séparant en deux son estomac, obvia à cet état de gêne en s'ouvrant une

bouche au-dessous de la ligature : on avait doublé tout simplement ses jouissances gastronomiques.

Enfin voici quelque chose de plus extraordinaire encore. Une anémone œillet (*actinoloba dianthus*) de l'aquarium de M. J. Hogg adhérait si fortement à la paroi du réservoir, qu'au lieu de se détacher sous l'influence d'efforts très-violents, elle se déchira inférieurement, et laissa contre le verre six petits fragments du bord extérieur de sa base. Ces morceaux solidement collés, ne servirent pendant quelques jours qu'à indiquer l'endroit où l'anémone avait vécu. Au bout d'une semaine, M. Hogg, essayant de les enlever avec une baguette, découvrit, à sa grande surprise, que les dits fragments se contractaient lorsqu'ils étaient touchés. Peu de jours après, il distingua une rangée de tentacules poussant sur la partie supérieure de chacun d'eux. Bientôt il y eut autant d'anémones parfaitement formées, qu'il y avait de petits morceaux. De son côté, la mère s'était guérie de sa perte de substance, et se trouvait aussi complète, aussi bien portante qu'avant la déchirure. Comme les polypes, les anémones se reproduisent par bourgeons, mais il leur arrive aussi de vomir des œufs. L'abbé Dicquemare a étudié longtemps ces intéressants animaux et c'est lui qui m'a fourni la plupart de ces curieux cas de vivisection.

Certaines méduses vivent accouplées, ce que l'une absorbe profite à l'autre ; on peut néanmoins séparer les deux individus sans grand inconvénient pour eux. C'est une vivisection analogue à celle qu'on peut opérer chez beaucoup d'annélides, avec cette différence cependant, que chez ces derniers les individualités qui composent l'animal sont soudées plus fortement et semblent au premier coup d'œil ne former qu'un seul être.

Les étoiles de mer reproduisent avec une facilité étonnante les parties qui leur ont été enlevées. Quand elles perdent un ou plusieurs bras, elles les remplacent plus tard par des bras exactement semblables. Ces nouveaux membres sont nécessairement plus petits, ce qui change quelque peu la figure étoilée de l'animal. On a vu quatre rayons, sur cinq, renouvelés entièrement et par conséquent plus petits que le cinquième ; l'étoile avait pris la forme d'une comète. Sir John Dalyell constata un fait plus bizarre : ayant recueilli un bras d'astérie, il lui vit pousser quatre bourgeons au centre desquels se forma une bouche ; les bourgeons grandirent et devinrent bras ; au bout d'un mois le vieux rayon tomba, il était remplacé par un jeune animal complet.

Pour finir avec les zoophytes, je parlerai des holoturies, connues par le vulgaire sous le nom de cornichons de mer, à cause de leur forme. Ces animaux, lorsqu'on les irrite, rejettent volontairement

et brusquement leurs viscères, tentacules, appareil bucal, tube digestif, ovaires, etc. Ils n'en meurent pas toujours mais reproduisent de nouveaux organes et au bout de quelques mois semblent avoir *oublié* la catastrophe. Enfin, ces animaux curieux se divisent en morceaux, se partagent spontanément comme les infusoires dont j'ai parlé plus haut. Les deux extrémités s'élargissent et s'applatissent, la partie moyenne se resserre de plus en plus et finit par se rompre ; chaque portion se complète par la suite.

Dans l'embranchement des mollusques, les cas de régénération sont nombreux et intéressants, mais les tronçons d'animaux ne peuvent plus donner naissance à des animaux entiers ; les membres et les organes se reforment et c'est tout. Les poulpes et les calmars repoussent leurs bras visqueux garnis de ventouses et leur queue molasse et sans consistance ; ces hideux animaux peuvent supporter sans inconvénient les incisions et les déchirements. Nous avons vu le limaçon à coquille reproduire ses cornes et même une portion de sa tête.

On n'a pas fait, que je sache, d'expérience sur les huîtres ; on n'opère guère la vivisection de ces excellentes bêtes qu'armé d'un couteau de table à ce destiné. Disons en passant que l'habitude d'ouvrir les huîtres sur la table même, habitude ancienne puisque Sénèque la rapporte, a plus de pittoresque que la coutume de les prendre tout détachées de leur coquille. Cette digression gastronomique faite, je citerai les cas de régénération du ténia ou ver solitaire, dont les anneaux poussent les uns à la suite des autres, se reforment constamment, de telle sorte que, tant que la tête existe, le ruban qui constitue le corps peut se reformer indéfiniment. Je citerai les sangsues, les lombrics, les mille-pieds, les chenilles et autres annelés qui, bien que ne poussant pas des organes détruits, deviennent, par le fait de la section, autant d'individus isolés capables de vivre, ainsi tronçonnés, des temps plus ou moins longs. C'est que, chez ces animaux, l'être n'est pas simple mais bel et bien multiple, chaque fragment de trois, quatre ou cinq anneaux constitue un individu muni de son organisme complet : système nerveux, système stomacal, système reproducteur, etc. On pourrait comparer la bête à une série d'animaux symétriquement alignés et soudés.

On sait qu'il existe, à part les animaux isolés ou *unitaires*, d'autres animaux réunis en société, vivant en pleine république ou plutôt en plein communisme, comme les polypiers du corail ; ce que mange l'un profite à tous ; ce sont des animaux composés ou *associés*. Eh bien ! entre ces deux sortes d'animaux viennent se ranger, comme intermédiaires, d'autres animaux qui ne présen-

tent, ni l'*unité parfaite* des premiers, ni la *multiplicité manifeste* des seconds, et la sangsue, les vers de terre, les mille-pieds, les chenilles sont précisément des êtres *juste-milieu*. On appelle zoonites les organismes individuels qui, par leur soudure, forment ces animaux. Ces zoonites embrassent un intervalle d'un ou de plusieurs anneaux (A. Fré dol). Aussi une sangsue, dont on coupe la tête, vit quelquefois plus de deux ans et cela se comprend, elle n'a pas qu'un seul cerveau, un seul centre nerveux mais plusieurs; vous ne retranchez en la décapitant qu'un organisme, qu'un zoonite; seulement la portion restante n'a pas la vitalité nécessaire pour reformer une bouche. Avec de l'eau salée, vous pouvez faire dégorgé aux premiers zoonites d'une sangsue le sang, dont ils sont gorgés sans affecter les autres. Si l'on coupe une sangsue aux trois quarts gorgée et encore attachée à la peau, la moitié antérieure continue de sucer et l'on voit le sang couler par son extrémité ouverte. Si, d'une manière quelconque, on fait périr un zoonite de la région moyenne, les parties antérieures et postérieures ne cessent pas de vivre, seulement on a fait deux animaux; les piqûres qu'on fait éprouver à l'un ne sont senties que de lui seul.

Le Dr. Vernière a conservé longtemps une sangsue dont il avait coupé le cordon médullaire, il en avait par conséquent fait deux animaux à volontés distinctes. Il pouvait suivre le conflit de ces deux volontés entre les deux *demi-sangsues*, quand la ventouse de chacune était fixée aux parois du vase; on voyait s'engager une lutte dans laquelle chaque moitié se montrait tour à tour contractée ou tirillée, suivant qu'elle était plus forte ou plus faible. La plus forte ou la plus solidement attachée finissait par entraîner l'autre.

Comme on le voit chez la sangsue et chez beaucoup d'autres annelés, il y a une vie générale, vie d'association et, si l'on peut s'exprimer ainsi, des vies particulières, des vies de zoonites. Chez les planaires, animaux analogues aux sangsues et vivant dans les eaux douces et les eaux salées, se trouve, pour tout système digestif, une poche munie d'une petite trompe, le tout situé à la partie moyenne du ventre. L'animal introduit sa proie dans cette cavité, la digère et la rejette au dehors par la même ouverture. Si on coupe une planaire en deux, on formera deux êtres nouveaux mais la poche digestive ne se trouvera que sur l'un d'eux; on observera cependant sur chaque animal la formation d'une nouvelle poche dans la région moyenne tandis que l'estomac ancien se flétrira et disparaîtra. On peut donc faire naître l'estomac où l'on veut, sur des parties ou organes qui ne se ressemblent guère au premier abord.

J'ai déjà parlé des crustacés et ai signalé la prodigieuse facilité avec laquelle les membres emportés *repoussent* après quelques semaines de repos. C'est pour cela qu'on rencontre maintes fois ces animaux avec des serres de grosseurs très-inégales ; la plus petite est celle qui renaît pour remplacer une perte éprouvée dans un combat, car ces bêtes se battent fréquemment entre elles et se dévorent les unes les autres. On a vu des homards qui, dans une rencontre malheureuse, avaient perdu une jambe malade et débile, reparaître au bout de quelques mois avec une jambe complète, vigoureuse et d'un excellent service. Les pêcheurs des côtes d'Espagne quand ils ont pris une espèce de crabe qui vit dans ces parages, se contentent de lui couper les grosses pinces, regardées comme un excellent manger. Ils jettent ensuite à la mer le pauvre animal mutilé, pour le repêcher plus tard, quand il aura *refait* des pinces toutes neuves.

M. Jones Rymer avait mis quatre petits crabes dans le même réservoir ; un d'eux commença à servir de pâture aux autres, puis un second fut attaqué ; M. Rymer le sauva à la hâte des pattes de ses frères par trop voraces et le mit dans un autre vase ; il avait perdu sept pattes sur dix qu'il possédait avant la bataille. Trois mois après, ce crabe fit peau neuve c'est-à-dire changea de carapace et les dix pattes se retrouvèrent au complet. Il faut dire cependant qu'elles étaient plus petites que les précédentes mais dès la deuxième mue, elles avaient atteint leurs dimensions vraies.

A ces observations, il faut joindre celles qu'a faites dernièrement M. Chantran sur l'écrevisse. Cet habile observateur a reconnu que chez l'écrevisse les antennes repoussent pendant le temps qui sépare une mue de la suivante, c'est-à-dire pendant un temps qui varie de six semaines à six mois, selon l'âge de l'écrevisse. Les pattes et les lamelles de la queue se régénèrent aussi, mais beaucoup plus lentement. La reproduction est d'autant plus longue que l'animal est moins jeune. Enfin M. Chantran a découvert, en 1871, un phénomène bien autrement singulier. Il a constaté que les yeux de l'écrevisse se régénèrent lorsqu'on les enlève, et que parfois, à la place d'un œil arraché, il en repousse deux.

M. Charles Legros, qui a entrepris dans ces dernières années beaucoup d'observations intéressantes sur les régénérations, a découvert que le temps joue un grand rôle dans ces phénomènes. La queue des lézards se reproduit rapidement quant à sa forme extérieure : en deux ou trois mois, l'organe amputé reparait avec sa longueur et son volume habituels, seulement l'intérieur qui contient des nerfs, des muscles et des vaisseaux ne renferme pas de vertèbres. On en avait conclu que les os de la queue du lézard

ne se régénéraient point. M. Legros a suivi les progrès du développement intérieur de cet organe pendant plusieurs années, et il a observé, au bout de deux ans, l'apparition des vertèbres. Ce savant opérait sur des lézards verts. La queue régénérée restait grise pendant longtemps, elle ne prenait la couleur du reste du corps qu'au commencement de la troisième année. Une autre fois M. Legros coupa, au début de l'hiver, la queue d'un loir. La plaie forma une sorte de bourrelet qui s'allongea, se couvrit de poils et atteignit à peu près la longueur de la queue ancienne, qu'il dépassait en grosseur. Malheureusement l'animal périt au bout de trois mois faute de soins. La régénération des parties intérieures n'avait pu se faire complètement.

Voilà ce que l'expérience a établi concernant la reproduction des membres et des organes chez les animaux. Nous examinerons dans un prochain article la manière dont se régénèrent les tissus détruits : peau, nerfs, muscles, os. Nous étudierons les soudures qui s'opèrent entre différentes portions d'un organe ou d'organes différents, faits curieux que l'on peut qualifier de greffe et de suture animales.

C. A. PFISTER.

Montréal, 10 Mai 1875.

L'Enseignement Professionnel dans la Province de Québec

Le développement de l'industrie au Canada, pendant ces dernières années, est incontestable : mais ce progrès, quelque grand qu'il soit, est-il en rapport avec les besoins du pays, ou en d'autres termes, l'accroissement de l'activité industrielle a-t-il marché de pair avec la consommation ? Les faits viennent malheureusement donner une réponse négative à cette question, car les importations dépassent d'une somme considérable les exportations.

Dans son rapport, pour l'année fiscale 1873-1874, M. le ministre du commerce de la Puissance donne les chiffres suivants :

Importations pendant l'année.....	\$128,213,583
Exportations du Canada.....	89,351,928

Cette différence entre l'importation et l'exportation s'élevant à \$38,861,655 semble énorme ; mais que sera-ce lorsque nous dirons que des exportations de la Puissance, il faut encore déduire une somme de \$10,614,096, valeur de produits étrangers qui n'ont fait qu'emprunter le territoire canadien pour gagner leur destination ; de sorte que l'exportation canadienne, produits bruts ou manufacturés, ne dépasse pas le chiffre de \$73,926,743, selon les documents officiels, contre une importation de 73 pour cent plus élevée.

Traduisons ces chiffres en langage intelligible pour tous :

Les besoins du Canada, pour la satisfaction desquels il doit recourir à l'étranger, c'est-à-dire importer, dépassent sa capacité de production de 73 pour cent ; ou bien, en échange de ce qu'il importe, il n'a de produits de son sol à offrir que pour les trois cinquièmes environ. La balance du commerce est donc contre lui et le laisse ainsi, depuis bien des années, débiteur de l'étranger.

Or, cette balance, ce débit doit être couvert ; s'il ne peut l'être en produits, soit du sol, soit de l'industrie, il doit l'être en numéraire, c'est-à-dire en richesse accumulée qui, employée dans le pays, y eût triplé de valeur en développant la production et qui, au contraire à l'étranger, ne servira qu'à augmenter la prépondérance industrielle qui déjà épuise les ressources du pays importateur.

Etonnez-vous d'entendre chaque négociant que vous abordez vous dire : les affaires ne vont pas, l'argent manque. Regardez la balance du commerce et la cause de ce manque de travail accumulé, d'argent disponible, vous sera facile à comprendre. On dit

aussi les produits sur place sont trop considérables : c'est une erreur. L'humanité n'a jamais à sa disposition trop de blé, de bétail, trop d'étoffes de laine et de coton, trop de choses utiles, en un mot, à la satisfaction de ses besoins. Le trop-plein n'atteste que l'insuffisance d'autres produits contre lesquels se seraient échangés les produits invendus ; et c'est de son excès de pauvreté qu'il faut plaindre toute nation où ces encombrements se produisent.

Ainsi et depuis son organisation, le Canada, ayant toujours importé plus qu'il n'a exporté, s'est trouvé chaque année débiteur de l'étranger et les bénéfices réalisés de son commerce intérieur, de son agriculture ont dû servir à couvrir la différence entre sa production et son importation. Toute jeune nation traverse une telle période ; mais au Canada, tout en ayant à constater un progrès sensible chaque année dans le commerce général, on voit l'écart entre les importations et les exportations grandir de plus en plus et la balance en faveur de l'étranger prendre une proportion alarmante.

Il y a-t-il un remède à un tel état de choses ? Le Canada, à mesure que le bien-être se répand dans toutes les classes et crée de nouveaux besoins, doit-il voir diminuer pour leur satisfaction la réserve monétaire formée par l'épargne et résultat de sa prospérité intérieure ? Ou une nation doit-elle agir comme un cultivateur prudent, qui limite ses achats au marché au montant de la somme qu'il y a reçue de ses propres produits et qui s'efforce de faire produire à ses terres les denrées que, faute de s'être adonné à leur culture, il est obligé d'acheter de ses voisins ?

L'économie politique a formulé cette loi : les produits doivent s'échanger contre les produits ; dès lors l'argent ne figure plus dans les transactions que comme intermédiaire passager. Il faut donc que chaque nation produise, qu'elle fouille son sol, qu'elle défriche ses forêts, que ses échanges soient basés sur un produit de son territoire augmenté de valeur par le travail de sa population ; il faut d'abord qu'elle s'efforce de satisfaire ses besoins par ses propres fabriques et ceux de ses besoins que son sol ne peut satisfaire, il faut qu'elle les obtienne de l'étranger en le contraignant de recevoir en échange le surplus de sa propre production. N'est-ce pas là la conclusion la plus logique et la plus naturelle ?

Le libre échange n'est possible qu'entre nations dès longtemps préparées et qui ont l'une et l'autre des produits à échanger ; mais si nous mettons en présence une nation fortement constituée, dont les produits à échanger sont des produits manufacturés, c'est-à-dire augmentés de toute la valeur que le travail de l'homme ajoute à la matière première et qui réellement en fait une chose de prix et

une nation jeune, sans industrie, qui n'a que de la matière première à offrir, par conséquent de peu de valeur, comment un échange équitable est-il possible ? Il faudra ou des quantités énormes de matières premières, dont la valeur diminuera d'autant plus que l'offre en sera plus considérable, pour faire face aux produits manufacturés qui ont déjà laissé par le travail qu'ils ont subi, l'aisance et le bien-être dans la population qui les a fabriqués ; ou alors, il faudra que la nation jeune comble la différence entre ses importations et l'échange de ses produits, à l'aide de son épargne, à l'aide du numéraire qu'elle possède et aille ainsi s'appauvrissant au fur et à mesure que son commerce général semblera s'accroître.

Le Canada est appelé par ses puissants cours d'eau, par le bon marché de la vie, à un grand développement de l'industrie. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'à son début, l'industrie doit être protégée. De même que l'on n'expose point un enfant au rude contact de la foule, que l'on guide ses pas, que l'on soutient sa faiblesse, de même une industrie nouvelle doit être protégée, encouragée par certains privilèges, jusqu'au moment où ayant acquis âge d'homme, elle trouve en elle-même la force nécessaire pour faire son chemin. Alors seulement il est bon de l'abandonner à elle-même et d'ouvrir à la compétition le champ qui jusqu'alors lui avait été réservé. C'est exciter en elle une énergie nouvelle et l'empêcher de s'endormir dans la torpeur, conséquence fatale d'un monopole indisputé.

C'est le système que d'ailleurs ont suivi les grandes nations industrielles d'Europe. Quand Colbert introduisit en France l'industrie des soies, ouvrit-il en même temps les ports de la France aux soieries de Gènes et du Levant ? Quand l'Angleterre enleva aux Flandres le monopole de la fabrication des draps, ouvrit-elle en même temps les portes à l'entrée des draps étrangers ? Loin de là : elle alla si loin que de fermer les ports d'Irlande à l'exportation des laines afin de se réserver la matière première à bas prix.

Et ce ne fut que lorsque ces deux nations sentirent que les industries qu'elles avaient implantées dans leur sol y avaient pris racine et pouvaient soutenir la lutte qu'elles relâchèrent la sévérité de leurs lois prohibitives, pour plus tard les abroger entièrement.

Le libre échange, dans le programme économique d'une nation, n'est rien autre chose que l'expression de la conscience de sa force.

Avec le développement de l'esprit national, du sentiment de confiance dans nos propres ressources, la résolution s'est formée d'affirmer notre existence comme nation dans les affaires commerciales comme dans les questions politiques, et la tendance manifeste en faveur de la protection de l'industrie nationale est une preuve

évidente que les Canadiens sentent la nécessité d'empêcher leur commerce de passer tout entier entre les mains de l'étranger ; ils comprennent que le moment est venu de ne plus se complaire dans la contemplation de nos richesses inexploitées et de s'en remettre à l'avenir de les mettre en valeur. L'esprit public demande que l'industrie du pays se développe et fournisse à la consommation les produits les plus usuels que nous importons et que notre propre énergie pourrait produire si elle était encouragée par la protection à son début.

Admettons que cette demande sensée de l'esprit public soit accueillie, que le Canada protège les efforts de sa population et qu'enfin une industrie active, énergique, utilise, mette en valeur, métamorphose les matières premières que l'agriculture et le sol peuvent donner en si grande abondance, quelle position cette vie nouvelle de l'industrie donnerait-elle à la Province de Québec, la seule que nous ayons en vue ?

L'industrie n'a pas seulement besoin de bras, de travailleurs, elle a surtout besoin d'intelligences pour diriger ses travaux, de jeunes gens dont les études spéciales aient formé les aptitudes ; mais si l'éducation de la jeunesse n'a point été portée vers les sciences techniques, c'est du dehors que les directeurs, les capacités doivent venir, c'est là une autre forme de vasselage de l'étranger, qui auparavant fabriquait chez lui ce qu'il nous vendait et qui, maintenant transportant sa science, son expérience avec lui, à l'aide de la force physique, seul concours que nous aurions à lui donner, viendrait fabriquer dans le pays les produits que nous consommerions.

L'enseignement dans la Province de Québec est-il propre à porter la jeunesse vers les intérêts matériels et à lui donner dans l'industrie de la province cette part large qui devrait lui appartenir ? Les études classiques, nous parlons des études sérieuses, sont parfaitement propres à former une élite d'hommes cultivés, mais elles sont trop générales et trop abstraites pour la masse, qui rechercherait les carrières industrielles et commerciales ; elles développent chez les jeunes gens un goût exagéré pour les carrières purement intellectuelles, ou pour une vie de loisir, dans laquelle ils se contentent de connaissances superficielles. Quelles carrières sont donc ouvertes au Canada à la jeunesse des collèges classiques ? Nous laissons évidemment de côté l'état ecclésiastique ; ce n'est point une carrière, c'est une vocation, toute en dehors de l'influence humaine ; nous ne parlerons point non plus de l'agriculture, car, tout homme, qui a fait des Georgiques son premier livre d'agriculture, se contentera pour toute sa vie, tout en récitant les

beaux vers de Virgile, d'une affection fort platonique pour la vie des champs et ne mettra jamais la main au manche d'une charrue.

Restent les carrières libérales : le droit et la médecine et nous y ajouterons, en nous servant du mot et de l'appréciation des chambres de commerce françaises, appelées à donner leur opinion sur les résultats de l'enseignement classique, le fonctionnarisme, dans lequel grand nombre d'intelligences s'absorbent sans profit et que les affaires mettraient en valeur.

La carrière du droit : Etre avocat, notaire, etc., etc. ; c'est l'ambition du jeune Canadien, c'est celle de toute la race gauloise ! L'ambition de bien dire était aussi forte chez les grammairiens et les rhéteurs gaulois qui se pressaient dans le palais des empereurs romains qu'elle l'est aujourd'hui parmi les défenseurs de la veuve et de l'orphelin et les interprètes éloquentes et robés du code civil et des Pandectes.

Mais la statistique, qui ne se repait pas d'éloquence mais de chiffres, nous montre que la somme représentant la propriété en litige dans chaque nation est à peu près la même chaque année ; qu'ainsi, si un vingtième de la fortune publique est cette année en litigation devant les tribunaux, l'année prochaine, la même proportion se produira ; la conclusion est donc que si les émoluments, honoraires, frais de justice sont en proportion du montant en litige, la même somme se répartira chaque année entre les officiers de la loi. Si les émoluments ne s'accroissent point, la création d'avocats est par contre en progression continue et les chances sont dès lors à peu près certaines qu'un grand nombre de maîtres de la parole seront muets faute de clients à défendre. La carrière se plaint déjà d'un pléthorre, il faut tourner ses vœux d'un autre côté.

La carrière médicale a bien son attrait, mais elle a aussi sa limite et nous doutons fort qu'une pétition adressée à la chambre par le corps médical pour demander que des mesures soient prises pour augmenter sa clientèle rencontrerait beaucoup d'encouragement. L'attention donnée à l'hygiène publique, le dessèchement des marais insalubres, la surveillance plus stricte de la voirie ; tout tend à augmenter la longévité humaine, à prévenir les épidémies et par suite à circonscrire le nombre des médecins.

Que reste-t-il à la jeunesse instruite ? un champ plus vaste, plus profitable, aussi honorable que celui auquel elle a jusqu'à présent borné son ambition. Il lui reste l'industrie et le commerce : la création du produit, sa circulation et son échange.

S'emparer d'un produit du sol, le modifier, l'améliorer par le travail, le changer par la science en un produit utile, répandre

autour de soi le bien-être par le salaire, se servir de ces nouvelles forces que les sciences appliquées aux arts de la production ont révélées à l'homme et les ployer à son usage comme des serviteurs obéissants, commander en maître à ces forces que l'industrie emploie, sans jamais épuiser ou lasser leur vigueur, à la production des choses nécessaires au soutien et à l'embellissement de l'existence de l'homme, n'est-ce pas là une noble carrière ?

Etudier la production de chaque pays, importer les produits qui peuvent être utiles, exporter ceux du pays natal, répandre ainsi au loin le nom de la patrie, augmenter ses ressources, distribuer le bien-être dans toutes les classes, soit en important à bas prix les marchandises étrangères, soit en trouvant un débouché pour celles du sol, faire entrer la nation canadienne dans la solidarité des pays industriels, qui sont intéressés, eux, qui se livrent à de mutuels échanges, à ce que les autres prospèrent, puisqu'ils se servent mutuellement de débouché et qu'aucun ne peut souffrir sans que le contre coup ne se fasse sentir ailleurs ; fomentier ainsi l'intérêt général de tous les hommes à s'entr'aider par le commerce au lieu de se nuire mutuellement, n'est-ce pas là une carrière digne d'ambition ?

Toutes les nations d'Europe ont compris que la gloire du prétoire, ou celle de la clinique d'un hôpital ne pouvait être tout l'horizon d'un jeune homme ambitieux ; les sciences appliquées, le commerce ont aujourd'hui leur enseignement et certaines des écoles où se presse une nombreuse jeunesse ont une réputation grandissante.

La province de Québec n'a point voulu rester en arrière, elle a propagé l'enseignement commercial ; elle a encouragé, dans les limites de son pouvoir, la formation d'une Ecole Polytechnique à Montréal, où la jeunesse, à la fin de ses études classiques, vint se familiariser avec les sciences appliquées et s'ouvrir de nouvelles carrières. Le gouvernement a voulu, dans sa sollicitude, que le pays put trouver parmi ses enfants, les directeurs de son industrie, les ingénieurs de ses travaux, les chimistes et les minéralogistes qui lui fissent connaître ses richesses inexplorées et vienne le moment où plus confiant dans ses forces productrices, le Canada cherchera dans sa propre industrie les produits qui lui sont nécessaires et encouragera la production nationale, la province de Québec trouvera dans l'Ecole Polytechnique une pépinière de jeunes gens capables d'accomplir les intentions qui animaient le gouvernement dans sa création.

BIBLIOGRAPHIE

UNE FLEUR DU CARMEL.—*La première Carmélite Canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus*, par le RÉV. P. ANTOINE BRAUN, de la Compagnie de Jésus. Montréal, Compagnie d'Imprimerie Canadienne, 222, Rue Notre-Dame, 1875.

C'est un livre qui devrait être entre les mains de tout le monde. Ce n'est pas un de ces ouvrages pour lesquels on se passionne souvent sans trop savoir pourquoi ; c'est une œuvre qui laisse dans l'âme de celui qui en parcourt les pages, une impression profonde, une impression qui reste. C'est l'histoire d'une de nos compatriotes ; c'est l'histoire d'une jeune fille dont la courte existence a été marquée par les vertus les plus sublimes. En l'écrivant, le R. P. Braun n'a eu d'autre pensée que celle de mettre au jour " l'œuvre de Dieu," comme il le dit lui-même.

Sa Grandeur Mgr. de Montréal a honoré ce livre de sa haute approbation, en envoyant à l'auteur une lettre dont nous faisons les extraits suivants :

Montréal, 31 mars 1875.

Mon Révérend Père,

J'ai jeté un regard attentif sur la *Fleur du Carmel*, et j'ai pu, en la considérant de près, respirer le parfum délicieux qui s'en exhale pour embaumer tous les rangs de notre société et particulièrement les jeunes personnes du sexe dévot.

Cette *Fleur* d'élite, transplantée de bonne heure de son sol natal dans le magnifique parterre du Carmel, n'a eu que le temps de s'épanouir, avant de se faner et de tomber dans une terre étrangère. Mais elle a eu pourtant le temps de s'imprégner de l'odeur forte et suave de cette mystérieuse montagne de la terre promise, qui loin de s'évaporer se répand dans tous les siècles de l'Eglise et dans tous les pays de la chrétienté.

Aussi, à peine est-elle tombée dans ce champ béni, qu'il s'ent exhale un parfum délicieux, qui traverse les mers et se fait puissamment sentir dans la terre qui l'a vue naître. Cette fleur si vite fanée en apparence renaît déjà, reprend ses vives couleurs et répand son baume dans notre heureuse patrie, par votre excellent ouvrage qui révèle l'innocence, la piété et toutes les vertus de la jeune Carmélite, que vous faites revivre, en nous faisant connaître le bon esprit qui l'a animée.

En donnant aujourd'hui une attention particulière à ce qui se passe dans notre ville, au sujet de l'établissement d'un monastère de Carmélites, et en lisant les belles pages, que vous avez consacrées à la *Fleur du Carmel*, l'on en conclut facilement que c'est Dieu qui, dans sa bonté, a réglé toutes choses, pour atteindre son but, avec force et suavité. Car en rapprochant les faits qui s'accomplissent, à l'heure qu'il est, parmi nous, on ne peut que s'écrier: *Le doigt de Dieu est ici.*

Pour peu, en effet, qu'on les regarde de l'œil de la foi, l'on est émerveillé de voir nos principaux citoyens se rendre avec empressement aux assemblées convoquées à cette fin, d'entendre les grands du monde proclamer hautement la nécessité de ces institutions où l'on prie jour et nuit, en menant une vie contemplative, de voir les riches du siècle consacrer de grand cœur une partie de leurs biens à la fondation d'un Carmel, qui nous mettra en rapports intimes avec les Anges et les Bienheureux qui dans le Ciel ne cessent de louer Dieu.

On peut donc justement appliquer à la jeune Carmélite, qui est devenue la *Fleur du Carmel* du Canada, ces touchantes paroles de la sainte Ecriture: le parfum de vos vertus répand dans cet heureux pays l'abondance des biens célestes dont le Seigneur a couronné le Carmel: nous courrons à l'odeur de ces parfums: *In odorem curremus unguentorum tuorum.*

Mais quelque admirable que soit en lui-même le spectacle de la fondation si providentielle d'une maison du Carmel, dans notre ville, la divine bonté nous en ménage un qui sera encore plus ravissant dans les vocations surprenantes que va faire naître parmi nous la fondation de ce Carmel canadien.

Car l'on va voir s'accomplir à la lettre les vœux ardents que formait sur la terre et que sans doute continue à former dans le ciel notre fervente Carmélite, pour que beaucoup de bonnes âmes fussent attirées au Carmel.

Vous avez reproduit fidèlement et bien en détail ces écrits pleins d'onction et qui ne respirent qu'une foi vive, une piété tendre et une dévotion douce, candide et suave. Ils seront, je n'en doute

pas, pour les âmes chastes que le Ciel appelle au Carmel, un appât irrésistible.

Les beaux exemples qu'elles auront sous les yeux les détermineront puissamment à se diriger vers le Carmel, si la voix du ciel les y appelle, sans écouter celle de la chair et du sang, afin d'y vivre en paix, loin du tumulte et des embarras du siècle. En elle donc s'accompliront ces autres paroles de l'Écriture : *Trahe me post te..... oleum effusum nomen tuum.*

Mais ces écrits touchants et ces admirables exemples feront également de vives et profondes impressions sur les cœurs des bonnes mères qui y verront l'inestimable bonheur dont jouissent les familles vertueuses qui ont l'honneur d'offrir au Seigneur, dans la personne de leurs enfants, quand elles ont été bien élevées, de vraies filles du Carmel, de puissantes avocates des pauvres pécheurs, des victimes enfin assez pures pour apaiser la colère du ciel. Tels sont les heureux fruits que doit produire votre admirable *Fleur du Carmel*. Tels sont les délicieux parfums qu'elle doit répandre dans tout notre cher Canada.

Je ne puis donc, mon cher et Révérend Père, qu'applaudir à votre zèle et vous louer d'un si beau et si précieux travail. C'est dans ces sentiments de reconnaissance et d'admiration que je me souscris bien sincèrement

Votre très-humble et obéissant serviteur,

† IGNACE,

Évêque de Montréal.

Cette jeune fille dont le Rév. P. Braun nous parle dans son livre admirable, cette *Fleur du Carmel*, c'est mademoiselle Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion sœur Thérèse de Jésus. Elle naquit à Québec la veille de Noël 1851, entra au Carmel de Reims, France, le 15 juin 1873, et mourut dans ce monastère le 22 décembre de la même année.

Dès ses plus jeunes années, elle se sent attirée comme par une force irrésistible à la vie religieuse ; les lettres admirables qu'elle a écrites au Rév. P. Braun en sont une preuve. Cependant, elle n'ose prendre de détermination. Elle hésite, elle craint. Son âme est troublée, et, dans ses réflexions, dit le Rév. Père Braun, elle pense souvent à sa faiblesse, à la facilité avec laquelle son cœur s'attache à ceux qui lui témoignent de l'affection ; elle reconnaît aussi qu'il y a au fond de sa nature un secret penchant pour le

monde, et qu'elle ne serait pas insensible aux attraits et aux avantages qu'il offre.

“ Elle comprit, ajoute l'auteur, le danger qu'il y avait pour elle à rester dans sa famille, car ses bonnes résolutions pourraient s'affaiblir, et elle finirait par écouter les insinuations du monde. Quelquefois, elle regardait les autres jeunes filles, aimées, recherchées et heureuses, tandis qu'elle-même serait abandonnée, livrée à l'ennui, et deviendrait malheureuse. Que deviendrai-je si je reste dans ma famille ? Que deviendrai-je si maman meurt avant moi ? Que deviendrai-je si mes bonnes résolutions s'affaiblissent ? Serai-je toujours maîtresse de mon cœur ? Que de jeunes filles, qui avaient pris de bonnes résolutions comme moi, qui étaient meilleures que moi, et qui n'ont pas été fidèles ! Ne serai-je pas capable de faire un coup de tête, même à l'âge de quarante ans et de me marier ? Je le regretterais ensuite, mais ce serait trop tard. Mon Dieu ! que de périls qui me menacent dans le monde !

“ Ce furent ces réflexions, qui la firent penser à la vie religieuse. “ Au moins, disait-elle, dans la vie religieuse je serai préservée de tous ces dangers, et je n'aurai plus ces inquiétudes sur mon avenir.”

Ensuite elle disait : “ Mais pour entrer dans la vie religieuse, il faut y être appelé, il faut une vocation, il faut connaître la volonté de Dieu. Et est-ce bien ma vocation d'être religieuse ?

“ Mon directeur ne m'en a jamais parlé. Il m'a toujours dit de persévérer dans l'état où je suis et que j'aime tant, vivant avec maman et éloignée du monde.”

Écoutons l'auteur du livre nous raconter de quelle manière elle parvint à connaître sa vocation :

“ L'ordre parfait et la sainte pauvreté qu'elle admirait dans le monastère des Carmélites de Baltimore, qu'elle était allée visiter, le recueillement et la piété des religieuses, le silence si profond qui régnait dans les cloîtres et dans toute la maison, l'aimable charité, la douce joie, les délicates attentions touchèrent profondément Hermine ; mais surtout la conversation pieuse, si simple, si édifiante, les pensées si élevées et si généreuses des Sœurs, leur grand amour pour Jésus-Christ et leur dévouement pour le salut des âmes, achevèrent de gagner son cœur. Une voix intérieure lui disait que Dieu l'appelait au Carmel, et que le Carmel serait le lieu de son repos et de sa félicité. “ Oh ! maman, dit-elle, quel bonheur d'être dans cette maison ! C'est dans un couvent comme celui-ci que je veux vivre.”

“ Elle était déterminée à devenir Carmélite.

“ Dans cette courte visite, Hermine, éclairée par la lumière de

la grâce, avait tout vu, avait tout compris ; et quand, après plus d'un an, elle entrera au Carmel de Reims, les anciennes religieuses seront surprises et grandement édifiées de voir qu'une postulante d'un jour comprend si parfaitement l'esprit du Carmel, et, comme sans effort, elle se montre si fidèle aux moindres observances de la vie régulière."

Enfin, la voilà fixée sur son choix : elle embrassera la vie religieuse ; elle sera Carmélite. Mais, comme il n'y avait pas de Carmel au Canada, elle résolut de faire venir des Carmélites de France et offrit tout son patrimoine pour cette fondation. Elle écrivit à ce sujet à la Révérende Mère Prieure du monastère de Reims et demanda à être reçue comme novice dans la nouvelle maison. Elle ne put encore réussir : leur personnel n'étant pas assez nombreux, les Carmélites de Reims ne purent accepter une fondation à Montréal.

" Mais, disait-elle, si les Carmélites ne peuvent pas venir au Canada, rien ne m'empêchera d'aller moi-même en France et de solliciter mon admission."

Voyant que son projet ne pouvait se réaliser pour le moment, elle sollicita la faveur d'être admise comme postulante dans le monastère de Reims.

Laissons encore la parole au Rév. Père Braun. Il va nous dire comment mademoiselle Frémont a été admise au Monastère de Reims et comment elle reçut le nom de Thérèse de Jésus :

" Dans un entretien, où Hermine ouvrait à son directeur son âme et ses désirs, la jeune fille se montra si pénétrée de l'appel intérieur, que Dieu lui faisait, que son directeur ne put s'empêcher de lui dire : " Allons ! puissiez-vous être un jour Thérèse de Jésus ! " La jeune fille souriant : " Que je serais heureuse ! " dit-elle.

" Six mois s'étaient écoulés. Durant ce temps, Hermine avait souvent écrit aux Carmélites de Reims. Dans la dernière de ses lettres, si fervents étaient les désirs exprimés, si résolue la demande d'être admise que la Mère Prieure émue, crut devoir assembler le Chapitre pour se mettre en mesure de donner une réponse définitive.

" Toutes les lettres d'Hermine furent relues. Les religieuses pénétrées de ce doux parfum, de ces désirs si célestes, se prononcèrent d'une voix unanime pour l'admission.

" Mais, mes Sœurs, dit la bonne Mère Prieure, quel nom donnerons-nous à cette enfant que Dieu nous envoie ? " En réponse à cette question, bien des noms furent d'abord proposés.

" Vint enfin le tour de la Maîtresse des novices : " Ma mère et

“ mes sœurs, dit-elle, Dieu a ses vues sur cette enfant : douce fleur
 “ qui va s'éclorre dans notre Carmel, elle en sortira un jour pour
 “ aller porter au lointain Canada l'esprit de notre sainte mère :
 “ n'est-il pas juste qu'elle y porte aussi son nom ? Peut-être Dieu
 “ lui donnera-t-il de devenir un jour dans sa patrie la Mère spiri-
 “ tuelle d'un grand nombre d'âmes, qu'entraînera son exemple.”
 “ A ces paroles, toutes les religieuses, touchées et pleines d'espé-
 “ rance, n'eurent plus qu'une voix pour lui décerner ce nom si
 “ cher.

“ On écrivit au directeur, le chargeant de faire part à Hermine
 “ de son admission et du nom qui lui était donné. Le directeur se
 “ rappelant la conversation qu'il avait eue avec la jeune fille,
 “ pensa qu'elle avait dû solliciter la faveur de porter ce nom. La
 “ jeune fille, à son tour, crut devoir quelque reconnaissance au
 “ directeur, dont les instances lui avaient sans doute obtenu la
 “ faveur tant désirée. Mais non, Dieu avait entendu le secret désir
 “ de cette âme innocente, et avait tout fait voulant sans doute
 “ l'attacher par un lien plus fort à sa sainte vocation.”

En recevant la nouvelle de son admission, Mlle. Frémont s'écria :
 “ Mon cœur surabonde de joie, à la pensée que j'ai eu le bonheur
 “ d'être choisie afin de m'immoler au Carmel pour la gloire de
 “ Dieu et le salut des âmes. Je porterai donc le beau nom de la
 “ sainte Mère du Carmel, Thérèse de Jésus ! Oh ! comme je m'ef-
 “ forcerai de devenir une véritable fille de Sainte Thérèse, en
 “ aimant beaucoup Jésus, sa Croix et sa très-sainte Mère.”

Elle sent alors augmenter son courage. Ses craintes disparaissent : elle sait maintenant où elle doit aller. On lui demande des sacrifices, elle les fera avec joie, “ pour la gloire de Dieu et le salut des âmes,” comme elle le dit. La pensée de quitter sa mère, sa mère qu'elle aime plus qu'elle-même, ne lui cause plus de frayeurs. “ Je puis être plus utile et faire plus de bien à ma
 “ famille au Carmel que si je reste à Québec, dit-elle. A Québec,
 “ je puis rendre quelques services, procurer quelques consolations
 “ à maman et à ma famille, et encore pour combien de temps ?
 “ Au Carmel, je prierai, j'offrirai ma vie, je m'immolerai à Dieu
 “ pour maman, pour mes frères et pour tous ceux que j'aime, et
 “ ainsi j'attirerai sur eux les bénédictions du ciel. Ce ne seront
 “ plus des consolations terrestres que je leur procurerai ; mais je
 “ veux leur obtenir des grâces surnaturelles et célestes qui l'empor-
 “ tent sur tout ce qui est terrestre. Le bon Dieu bénira maman et
 “ mes frères en voyant la pauvre petite Thérèse de Jésus, qui sup-
 “ pliera pour eux, qui acceptera toutes les pénitences et s'imposera
 “ toutes les mortifications pour que ma nan soit toujours heureuse,

“ pour que mes frères évitent toujours le péché mortel, pour que mes oncles et mes tantes, mes cousins et mes cousines et tous les membres de ma famille restent toujours des enfants de Dieu. Ainsi j'aimerais ma famille d'un amour plus véritable et plus parfait que je ne l'ai fait jusqu'à présent, et je lui serai beaucoup plus utile en vivant au Carmel que si je restais à Québec.”

Comme les quelques lignes qui précèdent expriment bien l'affection que Thérèse de Jésus portait à sa mère et à sa famille : c'est le sublime de l'héroïsme chrétien, comme le dit si éloquemment l'auteur du livre.

Cependant, avant son départ pour la France, il fallait encore que Thérèse de Jésus fût éprouvée. Elle tomba gravement malade et l'on crut, pendant quelque temps, qu'elle n'en reviendrait pas. Durant cette épreuve, sa résignation à la volonté du Ciel ne l'abandonna pas ; elle répétait souvent : “ O Bon Jésus ! vous voyez que je ne refuse pas de mourir, mais cependant je voudrais bien mourir Carmélite, si c'est toutefois votre sainte volonté.”

Sa prière fut exaucée ; elle revint à la santé, puis, quelque temps après, elle arrivait à Reims, répétant ces paroles : “ Mon cœur surabonde de joie et de consolation. Le Carmel est pour moi la porte du Paradis, le palais où le Roi des Rois veut bien recevoir son indigne épouse.”

Voilà Thérèse de Jésus “ dans le lieu de son repos.” Nous allons voir se révéler ses heureuses qualités : “ Le lis, planté dans un terrain qui lui convient moins, ne saurait croître et s'épanouir ; mais, dès qu'il trouve un sol plus favorable, il grandit, éclot et embaume l'air de ses parfums.” La jeune Canadienne est au comble de ses vœux. Suivons-la maintenant dans la vie nouvelle qu'elle vient d'embrasser.

Voici comment elle nous raconte sa vie du Carmel. Dans une lettre qu'elle écrit à sa mère, à la date du 20 juin 1873, cinq jours après son arrivée, elle lui dit :

“ Et d'abord, il faut que je vous parle de notre monastère, qui est un véritable paradis terrestre, de nos bonnes Mères et Sœurs, qui sont comme des anges. Je ne saurais vous dire assez combien nos Révérendes Mères sont bonnes. Elles ont mille attentions délicates pour moi et de grands soins de ma santé. Voyez, chère maman, la bonté de Notre-Seigneur ; il permet pour que vous soyez rassurée, que ces bonnes Mères aient quelque chose de ce tact tout particulier qu'ont les mamans et principalement vous, ma mère bien-aimée, pour deviner les besoins de leurs enfants. Ainsi elles préviennent mes besoins.

“ Quand je suis arrivée ici, mère chérie, comme vous le pensez

“ bien, j'étais fatiguée après un si long voyage; eh bien! ces
 “ bonnes Mères me font reposer beaucoup. Je me couche plus
 “ tôt, je me lève plus tard que nos sœurs. Aussi suis-je bien re-
 “ posée et bien heureuse de vous dire que je suis très-bien, et je
 “ n'hésite pas à croire que l'air du Carmel va me faire recouvrer
 “ une parfaite santé comme on me l'avait fait espérer.”

Dans des lettres subséquentes, qu'elle adresse aussi à sa mère, nous trouvons les passages suivants :

“ Si vous saviez, ma bien chère mère, comme tout le monde se
 “ porte bien au Carmel, vous ne seriez plus inquiète et vous auriez
 “ raison; car si l'on peut atteindre un âge avancé, c'est bien ici
 “ à cause de notre genre de vie frugal et régulier: Il y a six de
 “ nos sœurs qui depuis quelques années ont renouvelé leur cinquan-
 “ tième anniversaire de religion.

“ Je vous remercie beaucoup, ma bien-aimée maman, de la gra-
 “ cieuse offre que vous me faites de m'ouvrir de grand cœur les
 “ portes de la maison, si jamais j'avais envie de retourner au
 “ Canada. J'ai bien ri et je ris en relisant cette partie de votre
 “ lettre.

“ Ce n'est rien de nouveau, il y a longtemps que vous m'avez
 “ dit la même chose. Mais Dieu me préserve par sa sainte grâce
 “ du grand malheur de profiter de votre si tendre invitation!

“ Ne craignez pas que la honte me fasse reculer; mais je me
 “ trouve trop heureuse dans ma chère solitude pour songer à la
 “ quitter. Si vous saviez, ma bien-aimée, comme je me trouve
 “ bien à ma place... Puis Notre-Seigneur est là tout à côté de moi,
 “ qui m'aide, me soutient et me fait trouver léger ce que je redou-
 “ tais. C'est vraiment étonnant comme cet aimable Maître prend
 “ soin de son indigne petite épouse: notre bonne Maîtresse me dit
 “ souvent que je suis une petite gâtée du bon Dieu, et c'est bien
 “ vrai quand on réfléchit aux grâces innombrables que ce bon
 “ Jésus m'a faites.

“ Donc, ma mère chérie, je suis bien heureuse de vous dire que
 “ je n'ai pas la moindre envie de retourner au Canada, de laisser
 “ ma chère vocation où mon cœur a trouvé son repos. Je ne
 “ saurais vous dire assez comme on s'y sent heureuse de n'appar-
 “ tenir qu'à Jésus, de se trouver si loin du monde qu'on se croit
 “ presque dans un désert. Cela me fait souvent penser aux Pères
 “ du désert.

“ Enfin, ma chère mère, je n'en finirais pas, si je voulais vous
 “ dire tout ce que je découvre de jour en jour de beau et d'aimable
 “ dans la sainte Religion. Aussi, plus j'avance, plus je m'attache
 “ à ma sainte vocation.

“ Il y a cependant quelque chose qui trouble et assombrit ma joie... vous le devinez, bien-aimée de mon cœur... c'est la pensée du sacrifice que je vous ai fait faire, de la peine que vous en éprouvez, pauvre mère ! faut-il donc que nous soyons l'une pour l'autre la cause d'un véritable martyr ? Ne craignez pas qu'on cherche à m'influencer... Comme ce n'est pas pour des motifs humains que je suis Carmélite, ce n'est pas pour des motifs humains que je persévérerai. Ne croyez pas que nos excellentes mères cherchent à me faire demeurer au Carmel malgré moi.

“ Oh ! mère chérie ! Si vous saviez comme on s'aime au Carmel ! Mais on s'aime d'une manière bien supérieure et bien plus élevée qu'on ne peut le faire dans le monde. Nous avons un avant-goût de cet amour qui unit dans le ciel les élus entre eux dans le Cœur de Jésus ! Voilà comme nous nous aimons.

“ Et en certains jours, comme au jour de mon admission à la vêtue, le bon Jésus nous fait goûter toutes les délices de ces pures et saintes affections. Que toutes les affections mondaines sont viles et méprisables aux yeux d'une Carmélite, qui a goûté la sainte charité qui règne au Carmel !

“ Je fus bien doucement émue, mère chérie, et je ne pus m'empêcher de laisser couler quelques larmes de joie en voyant que l'admission au Carmel d'une pauvre petite Canadienne avait répandu tant de joie et de bonheur parmi toutes ces bonnes Carmélites. Comment expliquer tant d'affection pour une enfant qu'elles n'avaient jamais connue autrefois ? Elles voyaient dans la petite Canadienne une Épouse que Jésus s'était choisie, et que ce bon Maître aimait tendrement, et voilà pourquoi elles étaient toutes si heureuses de mon admission et me témoignaient si affectueusement leur bonheur.

“ Enfin le grand jour est venu ; enfin le Seigneur a fait éclater ses miséricordes ; enfin je ne suis plus une petite postulante, mais une novice Carmélite ! Ah ! mère chérie ! quel bonheur ! Et comment vous le décrire ? Ma plume n'en est pas capable, et mon cœur, trop plein, se refuse à dire tous ses sentiments de joie et de reconnaissance, à la vue d'un tel bienfait du bon Dieu.”

Mais Thérèse de Jésus ne devait pas goûter longtemps ce qu'elle regardait comme le suprême bonheur sur la terre. Au commencement de décembre, 1873, environ six mois après son entrée au Carmel, elle fut atteinte d'une maladie des plus cruelles ; puis, le 22 décembre on écrivait du Carmel de Reims :

“ La sainte Volonté de Dieu soit toujours accomplie !

“ Notre chère petite sœur Thérèse de Jésus est morte comme une sainte, dans l'acte de l'amour du bon Dieu, après avoir eu le

“ bonheur de faire ses vœux et d'emporter au ciel le beau titre de Carmélite, que son cœur désirait ardemment. Oh ! comme le divin Maître a été bon pour elle ! ”

Dans la circulaire que les Carmélites de Reims ont écrite sur la mort de cette sainte religieuse, nous lisons :

“ La conduite de Dieu sur cette âme choisie fut tellement providentielle que nous regrettons beaucoup d'avoir à nous restreindre aux bornes d'une circulaire.

“ Notre chère Canadienne nous arriva le 15 juin, et, après avoir épanché sa reconnaissance aux pieds de Notre-Dame du Sacré-Cœur, qui l'avait conduite comme par la main, au milieu de tant d'épreuves et de périls, elle-même éteignit la lampe qui, durant son voyage, avait brûlé jour et nuit devant l'image de cette divine Mère.

“ Une fois au Carmel, qu'elle avait tant désiré, ma sœur Thérèse de Jésus n'aspira plus qu'à en prendre l'esprit. Mais il semblait que cet esprit fût inné en elle ; rien ne l'étonnait, c'était bien ce qu'elle avait cherché. Les petites pratiques d'humilité, de silence, de pauvreté lui semblaient toutes naturelles.....

“ Après sa suprême communion, après le sacrement de l'Extrême-Onction, après une dernière bénédiction du guide vénéré de son âme, il n'y avait plus, selon notre promesse, qu'à lui prêter toutes nos voix, et chanter de sa part le *Magnificat*... C'étaient à la fois les larmes de la terre et les joies du ciel.—Quand il fut terminé, nous approchâmes de l'angélique enfant, qui nous accueillit en souriant. Elle sourit aussi à sa chère Maîtresse, qu'elle vit également auprès d'elle. Puis son regard se promenait sur toutes ses sœurs bien-aimées, que nous fîmes passer successivement devant son lit. Ses lèvres se remuaient encore pour baiser le crucifix, pour répéter les doux noms de Jésus, Marie, Joseph, mais aucun son n'en sortait plus. Peu à peu, elle sembla devenir étrangère à tout ce qui l'entourait, et nous commençâmes les prières de l'agonie....

“ Vers quatre heures, quelques légers mouvements nous avertirent que le moment du départ approchait ; un coup de sonnette rappela quelques-unes de nos sœurs qui avaient été forcées de s'éloigner ; et peu de minutes après, entourée de sa famille du Carmel qu'elle n'avait pas cessé d'aimer, notre douce sœur Thérèse de Jésus s'endormait sur le Cœur de Celui qui lui fut toute chose ici-bas, pour s'envoler sans retard, nous en avons l'intime confiance, vers le ciel où elle le possède sans partage... Son visage, que l'agonie n'avait point contracté, se revêtit alors

“ d’une suave expression ; ses lèvres semblaient s’entrouvrir pour nous parler encore...”

“ Mais ce pieux projet de fondation canadienne, vers lequel se portaient si souvent les vœux d’une mère et d’une fille si dignes l’une de l’autre, s’éteignait-il avec la généreuse enfant ?—Nous lisons dans le Saint-Evangile : “ Si le grain de froment tombé en terre ne vient à mourir, il demeure seul ; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruits.”

“ Notre bien-aimée sœur Thérèse de Jésus a passé sous nos yeux comme une douce et rapide apparition, laissant après elle un suave parfum qui nous demeurera longtemps.”

Telle est l’histoire de la première Carmélite canadienne ; tel est le livre du Rév. Père Braun. C’est un ouvrage qui restera pour redire aux Canadiens le nom et les grandes vertus de celle que l’on regarde à juste titre comme la fondatrice du premier monastère des Carmélites au Canada.

Disons, en terminant, que les vœux les plus ardents de Thérèse de Jésus ont été comblés. Depuis quatre semaines environ nous avons des Carmélites à Montréal.

H.

LETTRES

DE LA RÉVÉRENDE MÈRE

MARIE ANDRE REGNARD DUPLESSIS
DE STE. HELENE

(suite)

Pour Quebec (de ma bonne Maman) (1)

Je suis obligée d'avoüer que depuis quelques tems mes amis auroient grand suiet de ce plaindre de moy, s'ils netoient vrais chretiens et vrais amis, cest a dire, s'ils n'avoient assez de charité pour excuser tout ou assez d'amitié pour ne me pas faire un crime de manquer a les assurer de la mienne; mais je me flatte de n'avoir rien a craindre de ceux a qui dieu ma fait la grace de me lier, et [j'ose] dire encor moins de vous ma tres chere amie que de tout autre, puisque votre vertu et votre etat vous portent comme naturellement à la charité et a la douceur; Je n'en doit point abuser il est vrai, et cest ce qui me me presse d'ecrire dés a present cette lettre, de crainte que comme l'an pascé ie perde l'occasion annuelle et unique de vous marquer la joie que iay eu de recevoir de vos cheres nouvelles, et de vous aprendre des miennes.

Comme les chretiens doivent regarder les maux et les biens de cette vie comme des benedictions du Seigneur, ie ne peut desavoüer en avoir reçu abondamment ces deux dernieres années; mais desquels veut parler ma chere amie lorsqu'elle me reproche avec bonté de ne pas luy en avoir fait part: car ie ne regarde l'establissement de nos enfans, et l'accroissement de leurs familles que comme des sources inepuisables de soins et d'inquietude pour moy en particulier quoiqu'en general ce soient des graces et des bienfaits de dieu.

(1) Cette lettre est la seule que nous ayons de Mme Hecquet: elle paraît avoir été écrite entre le 14 octobre 1739 et le 29 septembre 1740.

d'une autre part les croix les afflictions comme perte de biens, perte d'enfans dont dieu a retiré quatre à luy en bas age, et autres peines qui [quoique] de mon etat sont encor des graces, et bien grandes memes puisquelles sont de moiens de faire penitence, mais combien la nature souffre t'elle, et combien repugne elle a les regarder comme des benedictions : neanmoins en tous sens Je convient ma chere amie que ie dois a dieu d'infinies actions de graces. Je merite de souffrir, et iay trop de tiedeur pour en chercher les moiens ; mais dieu prend ce soin et comme un charitable medecin qui menage ma foiblesse, il melle quelques douceurs dans les remedes les plus amers pour que ie ne m'en rebutte pas, et de l'amertume dans les plus doux afin que ie ne my attache pas. Louons donc ensemble sa misericorde, ma chere amie, et demandez pour moy que ie ne mette iamais obstacle a ses desseins.

Je suis charmée du petit détail que vous me faites de la devotion qui a parut chez vous en l'exposition de vos S^{tes} reliques. Je me suis rappelée cette pieté tendre et vive qui eclatoit autrefois sur de pareils suiets parmi les premiers chretiens la simplicité de leur foi, l'ardeur de leur charité et la ferveur de leurs prieres estoient tout l'ornement de ces fetes ; nous en voions le détail d'ans l'invention des corps de St Gervais et de St prothais, et d'ans celle de la translation des reliques de St Etienne en afrique. Je me suis donc imaginé voir vos pauvres sauvages seulement attentifs a la rendre favorables leurs nouveaux intercesseurs auprès de dieu sans estre distraits par le soin d'etaller leurs propres parures ou de considerer celles des personnes ou des lieux ou ils estoient, comme il arrive ici dans ces occasions ou le luxe sert de dispositions pour aller venerer les S^{ts} et les ornemens extérieurs des églises ou chasses pour seule marque de respect. J'aurois souhaitée estre de cette fête, car ie vous avoüe que iay grande devotion a prier avec ces bonnes gens simples de la campagne, qui disent a dieu leur petites raisons sans rethorique et sans complimens mais avec attention, avec ferveur, avec confiance. Nos docteurs, nos scavans se mocqueraient d'eux, il est vrai, s'il les entendoient et trouveroient qu'ils donnent bien des soufflets a ronsard et des coup de pied a ciceron ; mais qu'importe, ils pensent bien quoiqu'ils parlent mal et ceux qui s'en mocquent pensent souvent tres mal en parlant tres bien. Les frequens voyages et et séjours que ie suis obligée de faire a la campagne, m'ont souvent donné lieu de faire ces reflexions, car bien des fois iay été attendrie et penetrée de voir l'attention et le respect de ces pauvres gens dans la recitation de leurs prieres. Mais revenons a vos S^{tes} Reliques Ne sçavez vous pas de qui elles sont, et quelles sont les

circonstances de leurs vies et de leurs mort ; ouy sans doute, et notre saint pere vous aura envoie ces St non seulement pour estre vos protecteurs mais encore vos modelles. Mais a propos de ces Sts protecteurs il faut que ie vous dise la pensée que iay a leur suiet ; il me paroît que la decouverte que vous me marquez estre nouvellement faite d'une nation sauvage a qui l'Evangile est encor inconnue est un effet de leur proximité de ce pauvre peuple et ouvrage de la protection quil en recevra. le diable qui la tenu caché sous ses Griffes iusqu'à present, n'a put souffrir ce voisinage ; il aura voulu se reculer plus loin, et aura ainsi laissé entrevoir la proie. Quelques choses de semblables, selon l'histoire de l'Eglise, est arrivé au bourg de Daphné près antioche. Cetoit un des trones de l'idolatrie, le demon y rendoit des oracles qui attiroient tout le monde ; mais aussitôt qu'on y eut apporté les reliques de St Babilas, il devint muet, tous ses prestiges disparurent, et la porte y fut ouverte a la predication de l'Evangile. quel bonheur que la lumiere eclatte enfin au milieu des epaisses tenebres du nouveau monde. mais quil est a craindre pour nous miserables habitans de l'ancien que nous n'ayons contribué à ce bonheur que par notre ingratitude et notre rebellion au loix de ce Saint Evangile, et que nous nayons meritée que dieu otat notre chandellier de la place !

Il me semble que ceux qui voient quelques dangers pour le Canada en la decouverte de ces mines d'argent dont parle votre lettre ma chere amie, ont quelqu'apparence de raison au moins du côté de la religion ; car ce metal est un tel poison pour elle, que selon toutes les relations elle n'a que l'ecorce et quelques feuilles partout ou il croit ; aussi notre seigneur dit-il qu'on ne pent servir dieu et l'argent. Il y a apparence que cette decouverte attirera du monde dans votre país, mais comme ce sera pour le service de l'argent, il sera bien a craindre quil ne servent point Dieu, et que de là naissent le luxe, la debauche, les injustices, les cruautés et l'hipocrisie qui regnent dans tous les endroits ou il y a de ces mines. Dieu veuille preserver le Canada de pareils malheurs ; et le maintenir dans la sterilité et pauvreté plutot que de perdre un grains de l'amour quil doit a dieu seul

Je nay point receu la boette que vous avez eu la bonté de m'envoyer l'an passé ma chere amie, mais seulement le capillaire. Aussitot après avoir receu cet anis cette année iay escrit a M^r Demus pour scavoit qui luy avoit mis en mains votre lettre de l'an passé avec le d. Capillaire parceque probablement les memes personnes avoient aussi la boette ; mais se contentant d'assurer qu'on ne lui avoit rien remis davantage, il c'est avisé de se facher comme si ie voulois le rendre responsable du reste ce qui étoit loin de ma

pensée. Je vous suis cependant aussi obligée Ma chere amie que si ie l'avois reçu. et vous en remercie au nom de ma fille qui vous presente ses respects. Mon pere qui a bientot 85 ans se portent encor fort bien dieu merci, avec bon corps, bon pied, bonne vue et bonne dents, et ce qui est bien plus, d'un jugement si sain et d'un esprit si solide quil est encor l'ame et la parole de notre justice consulaire dont il est le plus ancien juge. Il vous presente ses civilités de même que mon mari et le reste de ma famille.

Je prie M^d votre sœur de vouloir les partager, et de m'accorder une petite part en ses prieres. Je vous demande la meme grace M^d et tres chere amie avec celle de croire que ie suis

(à continuer)

ORIGINE DES ACADIENS

Ces descendants des 18,000 Acadiens de 1755, aujourd'hui au nombre de 115 à 120 mille âmes, proviennent de pure descendance française ; ils sont tous aussi exempts de mélange dans leur sang, que leurs pères ne l'étaient en 1755, excepté quelques habitants de Paspébiac, comté Bonaventure, Canada, qui, paraît-il, ont du sang sauvage.

C'est Monseigneur Plessis qui nous l'apprend. " Les premiers habitants de Paspébiac (étaient-ils acadiens ?) s'étant, dit-il, alliés à des sauvagesses, toute la colonie formée par leurs descendants a une portion de sang sauvage, ce qui met entre eux et les autres habitants de la Baie-des-Chaleurs une différence capitale. Ceux du bas de la paroisse de Caraquet partagent cette ignominie ; les étrangers, les Acadiens surtout, se croiraient déshonorés en s'alliant à ces descendants de sauvages, et ne les regardent qu'avec mépris (1)." Ce fait isolé, loin d'invalider l'affirmation générale, telle que démontrée, que le sang acadien est essentiellement français, sans aucun alliage ni mélange, la corrobore au contraire, en nous montrant jusqu'à quel point ces mésalliances sont contraires à leurs habitudes et répudient à leurs mœurs : s'allier à une famille qui a une portion de sang sauvage, est à leurs yeux une ignominie (2).

(1) Mission de 1811, par Mgr. Plessis, p. 129.

(2) Une opinion reçue parmi les Acadiens leur a fait croire longtemps qu'un sauvage ne pouvait être admis dans les ordres ecclésiastiques, considérant une espèce de sacrilège qu'une personne de cette condition fût reçue dans un ordre non-seulement le plus sacré, mais le plus digne et le plus haut à leurs yeux. Ce qui montre à quel point d'infériorité ils tiennent les Micmacs et les Souriquois. J'ai entendu moi-même des Acadiens, pères de familles, discuter très-vivement la question, savoir si un Français, dans le cas qu'il eût du sang sauvage, pourrait être fait prêtre ; jugez à présent si les Acadiens seraient disposés à recevoir dans leur famille un gendre ou une belle-fille *hujus farinae* ; si les filles se sentent d'inclination à embrasser, sous une cabane enfumée, la vie à deux avec un vigoureux Micmac, et si un jeune homme serait fier de conduire à l'autel une sauvagesse aux pommettes dorées !

XIII—DE 1604 A 1632.

OU L'ON VOIT QU'IL VAUT MIEUX QUELQUEFOIS PERDRE SA
CAUSE QUE LA GAGNER.

Ayant démontré, ainsi que nous l'avons fait au chapitre VII, que la filiation des familles acadiennes ne remonte pas plus haut que 1632, au temps de Razilly, il ne restait plus qu'à vérifier le nombre des mariages contractés depuis cette date, entre les sauvages et les Acadiens, et leur influence sur ces derniers jusqu'à nos jours. C'est ce qui a été l'objet de notre étude dans les chapitres suivants. Pourquoi, en effet, nous serions-nous arrêtés à déterrer les mariages mixtes dont M. Rameau remplit la première partie de l'histoire de l'Acadie, de 1606 à 1613? Les enfants provenus de ces unions étant passés en France ou ailleurs avec leurs pères, en 1607, en 1613 et en 1614, ou étant demeurés dans la tribu avec leurs parents maternels, nous n'avions pas à nous occuper de leur nombre ni de leur influence, attendu qu'ils ne se sont jamais mêlés aux ancêtres des Acadiens. Ensuite, le calcul de M. Rameau étant prouvé faux et inexact dans la filiation qu'il avait établie, M. Moreau, l'Abbé Maurault et M. Sulte, perdaient la seule autorité sur laquelle ils s'appuyaient : leur opinion, séparée de celle de M. Rameau, n'avait plus de poids que pour tomber.

Mais cette même discontinuité qui sauvait la race acadienne de l'inoculation du sang micmac, par un effet bizarre des circonstances, ne détournait des veines acadiennes le flot envahisseur que pour en infuser celles des Canadiens.

En effet, après la prise de Port-Royal par Argall, en 1613, un assez bon nombre des colons acadiens parvinrent au travers des bois à gagner Québec dont Champlain venait de jeter les fondements (1). A cette date reculée, Québec était moins important et moins peuplé que Port-Royal. Ainsi les compagnons de Poutrincourt, auxquels il suffisait de rattacher la descendance des Acadiens pour que la presque totalité de ceux-ci eussent encore, après plus de deux siècles de dépuración, quelques gouttes de sang indien dans les veines, deviennent effectivement les premiers ancêtres de la colonie canadienne. Et à moins qu'il ne soit démontré positivement que la supposition de M. Rameau est inexacte jusqu'au bout ; que les colons acadiens n'ont pas épousé de Souriquoises de 1606 à 1613—et remarquez que M. Rameau multiplie ses unions avec les *squaws* en raison de la rareté des

(1) Moreau, p. 98, et Haliburton, p. 38, etc.

femmes européennes, c'est-à-dire dans les commencements de la colonie—les rôles sont changés, et les "gouttes de sang indien" passent fatalement dans les veines d'un peuple ami, avec la différence pourtant qu'elles se trouvent un peu clarifiées.

Pour obtenir cette preuve, l'auteur de la conférence sur le "Canada en Europe" serait contraint d'agrandir considérablement le format de sa brochure, et qui pis est, de désavouer tristement, étant lui-même sur la défensive, son ancien appui, M. Rameau. Il ne pourrait alléguer le fait que les colons ont laissé derrière eux leurs tendres moitiés; ils avaient pour guides et compagnons jusqu'à Québec, les Souriquois même, et à cette époque les femmes étaient d'une trempe à ne pas abandonner des maris beaux et bien faits, pour la bagatelle de marcher à leurs côtés jusqu'à Québec. Au reste M. Rameau n'hésite pas à les associer aux pérégrinations et aux misères de leurs époux "aux habitudes flibustières," jusqu'au retour de l'Acadie sous la domination française, en 1632, pour les mêler alors aux nouveaux colons.

Avec la permission de M. Sulte (1), et pour la satisfaction d'avoir rétabli sous son vrai jour un point d'histoire dont on faisait le premier échelon d'une série d'inexactitudes, je mettrai volontiers sous les yeux du lecteur un exposé succinct de la véritable *conduite morale* des premiers fondateurs de Port-Royal, et de leurs relations avec les Souriquois. De transformations en transformations, on parviendra à en faire des hommes continents, comme on a réussi à en faire des colons honnêtes, de brigands qu'ils étaient, selon l'auteur de la *France aux Colonies*.

Faisons d'abord une distinction. Les enfants nés du commerce des premiers Français avec les Souriquoises étaient-ils le fruit d'unions furtives, un peu à la manière de celles des Canadiens du Nord-Ouest avec les filles des Cris et des Pieds-Noirs, ou bien le fruit de mariages légitimes et bénis par l'Eglise?

Je réponds tout d'abord aux deux questions par la négative. Ces

(1) J'avais transmis à M. Sulte l'épreuve de cet article, afin qu'il put d'avance commencer sa réfutation s'il jugeait à propos de le faire. En réponse, j'ai reçu cette lettre que je donne aux lecteurs, en retranchant quelques passages qui me sont personnels.

"... Je vous remercie d'avoir fait comprendre à vos lecteurs que l'opinion émise par moi est celle de la généralité des personnes qui étudient ou lisent l'histoire de l'Acadie ou du Canada... Si je ne me trompe, nul avant vous n'a élevé même un doute au sujet du mélange de sang que l'on prête aux Acadiens. Vous avez tout à fait bien agi en protestant les armes à la main, contre une croyance qui menaçait de devenir irréfutable, attendu que plus le temps s'écoule plus le passé réel nous échappe; bientôt, il n'en restera que ce que les écrivains en auront dit, et s'ils se sont trompés!... Vous serez lu en Canada, en Acadie et aux Etats-Unis, mais cela est insuffisant parce que les auteurs dont vous réfutez les assertions habitent la France, ou y ont vécu. C'est en France surtout qu'il faut envoyer votre brochure, et puisse-t-elle là-bas comme ici détruire l'opinion que l'on s'était formée touchant la race que vous représentez encore seul aujourd'hui dans la littérature canadienne..."

unions n'ont pas été illégitimes. Nous en avons les preuves morales les plus fortes et les plus convaincantes. Ni les gouverneurs de Port-Royal, ni les missionnaires, ni les Souriquois eux-mêmes, n'eussent toléré ce scandale. Le premier but de la colonisation, je l'ai dit plus haut et je le répète, était la conversion des indigènes au christianisme. Persuadé que l'exemple est plus fort que la parole, le gouvernement français prenait toutes les mesures nécessaires pour que colons et gouverneurs fussent *choisis avec soin* et eussent toujours à leurs côtés de zélés missionnaires qui travaillassent à répandre au milieu des Indiens la lumière de l'Évangile, tout en veillant sur la conduite de la colonie. Avec De Monts, en 1604, nous voyons le Père Aubry ; avec Poutrincourt, en 1610, le Père Jessé de Fleuchey, qui ne retourne en France que deux ans après la prise de Port-Royal par Argall (1) ; en 1611 les Pères Jésuites, Biard et Massé ; en 1612, le Père Gilbert du Thet, tué à la prise de St. Sauveur l'année suivante. Nous trouvons encore le Père Lallemant et le Père Quantin, avec La Sausseye, à St. Sauveur, en 1613. Peut-on supposer que tant de missionnaires, Récollets et Jésuites, qui avaient déjà, en 1607, opéré la conversion du grand *Sagamos* Membertou et de presque toute sa tribu ; n'aient pas d'abord surveillé les actions des Français, dont le libertinage eut rendu inutiles tous leurs travaux apostoliques ? N'en auraient-ils pas porté plaintes à leurs supérieurs, à la Cour de France, eux qui étaient plus que les pères spirituels de la colonie, les associés mêmes des gouverneurs ?

Les moindres détails de ce qui se passe en Acadie ne sont pas omis dans leurs *Relations* : tout y est rapporté. Le Père Biard en fait un livre capable de contenir les faits et gestes d'Alexandre-le-Grand. Dans ce livre il n'épargne pas plus les missionnaires d'un autre ordre que le sien, que les gouverneurs eux-mêmes, surtout Biencourt avec qui il était en brouille ouverte. Il morigène le Père Aubry de sa précipitation à baptiser les Souriquois, se plaint de la mauvaise foi du fils de Poutrincourt et des Associés mêmes ; et il n'avait pas mentionné un fait qui eut inévitablement valu aux Associés la révocation de leurs privilèges ?

A défaut de missionnaires, le caractère et la conduite de Poutrincourt seraient une garantie suffisante pour convaincre tout homme de bonne foi, de la stricte continence des premiers colons français avec les Souriquois. Poutrincourt, aux vertus et à la sévérité duquel tous indistinctement rendent témoignage, qui

(1) Moreau, p. 52. Je crois néanmoins que M. Moreau fait ici une erreur. Le P. J. de Fleuchey passa en France le 17 juin 1612. Peut-être retourna-t-il en Acadie.

employait son fils à traduire pour les missionnaires leurs prières et leurs instructions aux sauvages, qui lui-même leur enseignait les chants et les hymnes de l'Eglise, Poutrincourt n'eut jamais permis que ses hommes se fussent livrés au dévergondage avec les indigènes à la conversion desquels il épuisait sa fortune et consumait sa vie.

Et Lescarbot, l'ami et compagnon de Poutrincourt, qui avait laissé au Palais sa charge d'avocat "pour fuir un monde corrompu," que nous trouvons à Port-Royal, malgré ses idées frisant le jansénisme, l'Evangile à la main, prêchant la parole de Dieu à ses compagnons avec une ardeur toute apostolique, aurait-il passé sous silence un fait qui lui eut permis de mettre en relief sa prédication et de trouver du louche sur celle des Jésuites. Pendant les quinze mois qu'il resta en Acadie, il trouva matière à former trois volumes! Si les Français eussent mené, avec les filles des Souriquois, la vie que suppose M. Rameau, quelle occasion pour lui de dérouler son érudition! Il eut trouvé dans les secrètes unions des Acadiens et des Souriquoises, maints rapprochements savants à faire avec maints peuples de l'antiquité; nous eut détaillé l'histoire des castes chez les Hindous et les Egyptiens; nous eut raconté toutes les particularités du premier mariage à Rome entre un patricien et une plébéienne, puis, après nous avoir montré l'effet du croisement des races chez certains animaux, du greffage sur les plantes, il nous eut persuadés en grec et en latin, que dans le libidinage des colons français et des indiennes, il y avait une hérésie, parce qu'en hébreu, dans le mot femme et le mot homme, le mot Dieu est compris, et que, si l'on retranche les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera deux mots qui signifient *feu et feu* (1). Au lieu de trois volumes, nous en aurions cinq.

Les indigènes eux-mêmes, que le Père Biard (2) nous montre, à l'arrivée des Français en Acadie, faisant "une guerre implacable" aux pêcheurs, parce qu'un Basque leur avait fait un "méchant rapt," auraient-ils laissé des étrangers, des envahisseurs, suborner impunément leurs filles ou leurs femmes, eux pour qui l'adultère, comme pour les Hébreux, était punissable de mort?

Rien de plus édifiant que ce que nous racontent les missionnaires sur les mœurs des sauvages de l'Acadie. Dans un voyage de six semaines que j'ai fait chez les Armouchiquois, écrit le Père Thury, cité par Mgr. Plessis, "j'ai vu qu'on ne disait ni ne faisait rien de trop libre, même dans le parler" (3). Le respect du frère

(1) Lescarbot, vol. III.

(2) *Relations* du P. Biard, p. 33.

(3) *Mission* de 1812, p. 47.

pour la sœur était poussé jusqu'au ridicule (1). Or, les relations des Français avec eux ne les ont jamais fait départir de ces excellents principes. Nous avons mille preuves du contraire. Mousigneur Plessis, dans la relation de son voyage aux Provinces Maritimes, en 1812, est plein d'admiration pour les bonnes mœurs des Abénaquis et des Kanibas. "La continence, dit-il, est en vénération chez eux" (2).

Loin de leur avoir donné scandale sous le rapport des bonnes mœurs, la conduite des Français était pour eux un sujet d'édification, et la sévérité des gouverneurs leur inspirait la plus grande confiance. Dans un voyage qu'il fit chez les Armouchiquois (Abénaquis), Poutrincourt reçut les plaintes des sauvages contre un jeune Français, Robert Gravé, dont nous avons parlé plus haut, qui entretenait une sauvagesse. Le coupable fut arrêté et condamné à mort. Les suppliques du Père Biard ne désarmaient pas le gouverneur inflexible. "Mon Père, disait-il, laissez-moi faire ma charge ; je la fais bien et espère aller aussi bien en paradis avec mon épée que vous avec votre bréviaire." Lescarbot ajoute qu'en cela Poutrincourt suivait les instructions de De Monts, son prédécesseur, l'avertissant, "de prendre garde à ce que de tels abus ne se commissent pas au-delà des mers." Le P. Biard n'obtint la vie du jeune délinquant qu'après beaucoup de prières. Poutrincourt savait, par la "guerre implacable" faite aux Basques, que les sauvages n'entendaient pas qu'on se jouât de leurs filles, ni de leurs femmes.

Ces exemples et ces témoignages, que je pourrais multiplier (3), sont pour nous des preuves aussi convaincantes que les Français n'ont pas entretenu de commerce illicite avec les Souriquoises, que ne le seraient tous les recensements du monde.

Il est encore plus facile de démontrer que les Français n'ont pas épousé de sauvagesse pendant cette période de temps, qu'il ne l'a été de prouver qu'ils n'en ont pas entretenues illicitement. Ce fait relèverait immédiatement des missionnaires, et certainement les Révérends Pères Jesuites n'auraient pas manqué d'en faire mention.

Lescarbot et le Père Biard, qui tous deux relatent volumineusement les plus minutieux incidents de la vie des colons français, qui écrivent, entre autres détails, non-seulement le nombre des indiens baptisés, leurs noms, mais les noms mêmes des parrains et

(1) Voir Dierville, p. 168.

(2) Mission en 1811-12, pp. 43-4.

(3) "Nous ne nous sommes pas dégradés ainsi que Villegagnon au Brésil." Lescarbot, p. 556.

marraines, auraient-ils omis de mentionner un fait aussi important qu'eut été le premier mariage célébré en Acadie ? surtout quand l'un des contractants aurait été gravement accompagné de harangueurs Micmacs ? Evidemment non.

Et d'un autre côté, quel colon français eut voulu avouer une épouse dont les ancêtres portaient des " matachias " aux oreilles, et sur la tête " une couronne de poils d'elans peints en rouge, collés à une bande de cuir large de trois doigts " (1), tuer pendant six mois des cariboux et des castors pour en faire hommage à un beau-père cuivré (2), eux qui dédaignaient de s'asseoir à table avec tout autre que les chefs, et encore avec ceux-ci pour raison politique ?

Il demeure donc clairement établi qu'il n'y eut aucun mariage contracté entre les Français et les sauvages, depuis leur première arrivée en Acadie, en 1603-4, jusqu'à la conquête du même pays par Argall, en 1613 (3). Ainsi les Français qui retournèrent sous leur ciel natal en 1607, en 1613 et en 1614, et ceux qui traversèrent au Canada à cette dernière date, n'emmenaient pas avec eux d'épouses du pays des Souriquois, et ne laissaient pas après eux de jeunes métis.

(1) Lescarbot, vol. 3, p. 710.

(2) Ces cérémonies préliminaires étaient de rigueur chez les Micmacs comme la publication des bans chez les Français ; personne n'en eut été exempt, pas même Biencourt. " Un certain Sagamos ayant entendu Poutrincourt dire que " le Roi était jeune et à marier : peut-être, dit-il, pourrai-je lui donner ma fille pour femme ; mais il faudrait que le roi lui fit de grands présents, savoir quatre " ou cinq barriques de pain, trois de pois ou de fèves, une de peteux, quatre ou " cinq de chapeaux de 100 sols, avec quelques arcs, flèches, harpons, etc."—*Lettre du Père Biard, datée du 11 Juin 1611.*

(3) Nous avons vu l'histoire des Français retirés au Cap-Sable après 1613. Biencourt, LaTour et leurs compagnons—au chapitre VII.

(à continuer)

CHRONIQUE PARISIENNE

A bonne distance de Paris et des chalets-décors qui fourmillent dans son périmètre, adossé à une colline, éparpillé dans une plaine, ou les pieds dans un ruisseau, se montre ou plutôt se cache le village.—Le village français ! Disons que c'est tout bonnement une petite merveille : une chose qui, même après George Sand, est encore à décrire, un tableau qui est toujours à peindre, un voyage qui n'a pas été fait. Le parisien, pour fureteur qu'il soit, quand il a la clef des champs, revient souvent ici sans le reconnaître ; et, si curieux qu'on le suppose, l'étranger part sans l'avoir vu. Dans les gros tomes où il consigne ensuite ses impressions et qui ne prétendent à rien moins qu'à faire connaître la France, il n'y a pas vestige de ce qui compose en immense majorité la France. Car, il n'a observé que les alentours des bons hôtels où il a dormi et diné, et qui ne fleurissent que dans les villes ; il n'a vu, suivant son *guide*, que les grandes agglomérations : et le voilà qui part sans s'inquiéter du reste. Or le reste, c'est la France.

Prenez une carte. Accoutumez vos yeux, si vous le pouvez, à cette sorte de toile d'araignée, vaste réseau de délimitations factices, que le crayon révolutionnaire a étendu sur notre beau pays. Vous voilà en face de la France moderne ; aussi peu historique dans ses départements que l'ancienne l'était dans ses provinces. Il y a là quatre-vingts et quelques fragments inégalement découpés et ornés pour la plupart de noms de rivières, ce qui ne laisse pas que d'être flatteur pour les poissons ; les autres, manquant d'eau, ont dû se rattrapper sur les noms de montagnes.

Dans chacun de ces fragments, au centre le plus souvent, une

ville est indiquée en gros caractères. C'est le chef-lieu : c'est-à-dire la résidence du préfet, de l'évêque, du trésorier-payeur, du général surtout ; ce que notre jalouse centralisation n'a pas permis d'appeler une capitale. Ça et là, tout autour, et en plus petits caractères, rayonnent les chefs-lieux d'arrondissement, et peut-être, *rari nantes*, quelques chefs-lieux de canton ambitieux et aspirant à devenir sous-préfectures. Autour de cela, du blanc, du vide : mais ce vide, encore une fois, c'est la France.

C'est là, en effet, qu'il faut placer le village, dernière unité de notre morcellement territorial, dernier centre de la vie civile, politique et religieuse. Là naissent les laboureurs nourriciers de la France, de là sortent en majorité les soldats qui nous défendent et les prêtres qui nous instruisent. Le commerce y importe et y exporte ; l'industrie elle-même s'y recrute ; la politique enfin s'y agite et y tient, aux jours de comices, les urnes du suffrage universel. Au soir des grandes opérations électorales, alors que le scrutin a été dépouillé solennellement à l'Hôtel-de-Ville du chef-lieu, le dernier mot n'est pas encore dit, la dernière carte n'est pas encore jouée. La foule continue de stationner, inquiète et houleuse. On attend le résultat des *Communes*, lisez : des villages, qui, souvent en effet, font pencher en sens contraire la balance des partis. De telle sorte que le paysan, qui a vendu tels quels au citadin, ses œufs et son beurre, se trouve encore lui avoir fait la loi en politique et lui avoir imposé son député.

On accède au village par le chemin vicinal, une des plus bien-faisantes créations du second empire. Napoléon I^{er} et Louis-Philippe nous avaient donné des routes, routes superbes pour la plupart, mais qui, trop respectueuses de la ligne droite, ne fréquentaient que les grandes villes, ne se détournant qu'en faveur des sous-préfectures et négligeant souvent le chef-lieu de canton. En dehors de là, ce n'étaient que fondrières où s'embourbait l'honnête gendarme, où s'abimait la voiture du notaire et du médecin. Pour eux, pour lui surtout, et pour le suffrage universel qui l'avait acclamé, l'Empire fit le chemin vicinal. Et ce fut vraiment sa voie triomphale à lui, du moins pendant quelque temps.—Vous y cheminez souvent à l'ombre, grâce aux arbres qu'on n'a pas brutalement écartés comme ailleurs, et sous lesquels vous pouvez, suivant le cas, vous garer du soleil ou de l'ondée. Là, vous allez littéralement *par monts et par vaux*, entre deux bandes de gazon où croît librement la marguerite ; et par des détours variés, infinis, capricieux, par des gués ombragés où l'eau chante, par des ponts silencieux où l'eau dort, après une dernière côte à gravir et une dernière pente à descendre, une troix apparaît. C'est l'entrée du village.

Comment il s'est formé et à quelle occasion, c'est ce que vous dit parfois, et du premier coup d'œil, une vieille tour ébréchée, qui semble encore protéger, dans son malheur, ce ramassis de frêles maisonnettes. Le village a d'abord cherché l'abri du château. Puis, mieux inspiré, il a aimé le voisinage des monastères. Il a survécu aux uns comme aux autres ; et il garde aujourd'hui ces vieux roms, mal protégés par des décombres qui s'affaissent chaque jour sous la mousse et le lierre, quand ils ne sont pas déjà nivelés par la charrue ou par la pioche du démolisseur.

Mais que de hameaux d'ailleurs, qui ne sauraient revendiquer une origine si haute !—Une source, souvent, a été le prétexte suffisant de telle ou telle agglomération : quelquefois un gué, un pont, une clairière, une vallée abrité et fertile, quelques arbres plantés en oasis au milieu d'une plaine dévorée par le soleil, une carrière à exploiter, une forêt à abattre ; il n'en a pas fallu d'avantage.

Pour le pittoresque, il faut voir les villages des Pyrénées et des Alpes, ceux de la Normandie pour la fraîcheur, ceux de la Touraine pour l'aisance, ceux de la Beauce pour leurs moissons incomparables, ceux de la Bretagne pour leur costume, ceux de la Vendée pour leur foi religieuse, ceux du Berry pour leur usages, ceux de l'Auvergne pour leur antiquité. La Bourgogne, la Champagne et le Midi, essèment leurs hameaux dans les vignes plantureuses, ceux de la Savoie dans les pins et les neiges, ceux de la Provence dans les oliviers. Ils n'est d'ailleurs pas de contrées où cette étude ne prête à des remarques intéressantes, au double point de vue de l'histoire et de l'avenir de notre pays.

Le village se présente le plus souvent sur deux lignes inégales de maisons plantées là, comme une double haie de curieux, de chaque côté de la route où un cortège doit passer. Mais ce n'est point l'uniformité désespérante de nos boulevards nivelés et rectilignes, qui étonne tant le provincial égaré dans Paris.—“ Paris est une bien belle ville,” disait un paysan, “ mais on n'y aperçoit point l'Eglise et l'on ne saurait y trouver facilement ni le curé, ni le maire, ni l'instituteur.”—Tels ne sont pas, assurément, les inconvénients du village. L'Eglise profile dans les airs sa flèche noire ou blanche, qui promène son ombre sur la maison du curé. La clochette de l'instituteur tinte dans le voisinage, et la mairie, avec ses affiches, n'est jamais bien loin.

Aussi n'y a-t-il pas dans la vie du village le décousu et le chazecroisé qui se remarque dans les cités. Tout s'y fait avec plus d'ensemble et plus de respect pour les limites naturelles que le temps et la Providence semblent assigner au travail et au repos. On s'y éveille de bonne heure, parce qu'on ne s'y amuse jamais

trop tard. Les dernières étoiles n'ont pas encore pâli, que déjà de tous côtés, les volets s'ouvrent en même temps que les feux s'allument pour le premier repas de la journée. Puis, ce sont les premiers mots échangés dans la rue, entre voisins, sur l'état du ciel ; le déjeuner matinal des travailleurs, l'attelage des bêtes de somme, le départ pour les champs... L'enclume retentit, les enfants sortent, les oiseaux chantent, le soleil monte et allume des perles dans la rosée, la messe commence à l'autel... Voilà une journée bien engagée.

D'événements, pas n'est besoin de vous dire qu'ils n'en faut point attendre d'un peuple si sage. Il laisse couler ses jours en silence, comme le sable de la clepsydre, sans rien faire, pour en changer le cours : ne désirant rien que ce qui est probable, n'attendant rien que ce qui s'est déjà vu, c'est de lui qu'il a été écrit : *heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire!*—Il faut pourtant mentionner les accidents ou incidents, qui suffisent à mettre en émoi cette population : ses fêtes religieuses ou agricoles d'abord, ses foires, ses élections, la visite de l'évêque, le passage d'une grande chasse, les appels de la conscription.

Mais en temps ordinaire, tout se réduit à des commérages insignifiants, quoique parfois passionnés, aux raconteurs du figaro de l'endroit et aux potins de la principale auberge. Le gouvernement, je dois le dire, n'y est pas épargné : non le gouvernement qui siège à Versailles ou à Paris, mais ce que tout le monde connaît ici, pour l'avoir vu, celui de la commune, dont M. le maire a la responsabilité, celui de la paroisse, dont M. le curé à la garde.

C'est une triste singularité de notre législation, que ce dualisme, en vertu duquel, dans la même localité, il faut distinguer une paroisse et une commune, c'est-à-dire deux administrations indépendantes, souvent rivales, qui ont chacune leurs registres, leur conseil, leur budget, leur contrôle sur la naissance, le mariage et la mort des mêmes citoyens, et qu'il faut successivement aborder pour satisfaire aux obligations diversement essentielles de la vie civile et religieuse. Ceint de son écharpe aux trois couleurs, le maire, de par la loi, est obligé de dire sévèrement aux jeunes époux, que c'est lui qui les marie, et même de leur faire *ad hoc* un petit sermon. Puis le curé reprend l'affaire en sous-œuvre, mais seulement au vu d'un certificat délivré par le maire, ce qui ne l'empêche pas de traiter tout cela de *formalités*, dans l'acte qu'il dressera lui-même après la cérémonie, pour constater le sacrement.

Et en dehors de ces cas prévus, que d'occasions de conflits entre ces deux puissances ! Que de tempêtes dans ce verre d'eau ! Que de compétitions et de luttes intestines ! Souvent le même courrier

emporte, fraternellement accolées, deux lettres : l'une au préfet, à qui le maire dénonce son curé, l'autre à l'évêque, à qui le curé se plaint de son maire. L'esprit de parti qui souffle partout, avec les élections et les journaux, la fatale promiscuité de certains intérêts et de certaines affaires, les petites jalousies d'influence locale, il n'en faut pas davantage pour mettre le désordre à ce camp d'Agramant, qui n'était autrefois qu'une famille.

Aussi peut-on dire que le village tend à disparaître, et que le jour est proche, où, sur toute la face de la France, il n'y aura plus que de petites cités.

Nous avons vu comment naît le village, comment il vit, ne pourrions-nous pas nous demander maintenant de quoi il meurt ?

Parfois, dans le silence d'une nuit d'été, le tocsin jette son cri d'alarme et trouble le rude sommeil des moissonneurs. C'est une meule de foin qui brûle. Le vent en arrache une pluie d'étincelles, qu'il pousse dans les granges ouvertes, qu'il introduit dans les greniers, qu'il sème sur la litière des troupeaux..... allumant sur trois ou quatre points différents l'incendie. Bientôt le village est en feu. La population affolée est toute entière sur pied, rassemblant au hasard ses pauvres meubles, trainant ses bêtes furieuses, gourmandant les enfants, et jetant quelques seaux d'eau inutiles sur des murs calcinés. Aux premières lueurs de l'aube, la nouvelle gagnant de proche en proche, les habitants de la ville voisine accourent, cherchent le village et ne le trouvent plus. Ailleurs c'est le débordement du fleuve qui a tout emporté, ou bien l'avalanche qui a tout enseveli, ou bien la guerre qui a tout mitraillé. Et d'aucun de ces fléaux, pourtant, ne mourra le village, lequel renaît de ses cendres, sort rajeuni du limon du fleuve, redresse ses cabanes sous les mêmes neiges menaçantes, et rebâtit, sans crainte de la prochaine invasion. C'est que le village ne peut finir qu'en devenant ville, c'est qu'il ne peut mourir que de ses progrès.

Fin plus triste, souvent, que l'origine que nous constatons tout à l'heure, alors que le manant était attaché à la glèbe, et se réfugiait tremblant comme la bête de somme aux pieds du maître qui le défendait en le pressurant.—Sans doute, nous n'avons plus le vilain *taillable et corvéable à merci* ; mais les impôts restent bien lourds partout, et, çà et là, la misère bien grande. Le village veut se hausser jusqu'au luxe du chef-lieu. Il veut s'empoisonner de ses plaisirs, s'assimiler son costume, son langage, ses débauches. La fortune qui monte lui paraît ridicule, tant elle reste en deçà de ses prétentions. Aussi le paysan est-il dévoré de besoins factices, tout comme le citoyen. Il mange un pain blanc saturé d'amertume. Le souci monte avec lui dans cette petite voiture que son grand-père

n'eut jamais rêvée, et où il ne songe qu'à ceux qui sont plus riches, mieux trainés, mieux nourris, mieux habillés que lui.

L'ambition, le faux progrès, la centralisation : voilà ce qui menace, voilà ce qui ruinera le village, bien plus sûrement que l'avalanche, bien plus irrémédiablement que la guerre, l'inondation et l'incendie. Voilà ce qui déjà le défigure et le dépeuple par l'émigration vers les grandes villes, sangsues rapaces, qui meurent elles-mêmes, souvent, de la blessure qu'elles ont faite et du sang qu'elles ont absorbé.

TH. B.

ROSE - MARY

PAR

LADY GEORGINA FULLERTON

Traduction de Mme Valmont

CHAPITRE I

(suite)

—Mais non, madame; si nous ne nous mettons pas au lit, nous n'y brûlerons pas. Mais, le bon Dieu vous bénisse ! à quoi bon arracher votre bonnet ? Si vous y allez de ce train, la perruque va venir avec !

Ce charitable avis appela les sens égarés de la veuve, et elle ne songea pour le moment qu'à remettre en place la perruque ébranlée. Toutefois Jeanne, les yeux fixés sur le fleuve, que l'incendie illuminait de clartés sinistres, joignit les deux mains et laissa tomber de ses lèvres tremblantes ces paroles entrecoupées :

—Ils montent dans les bateaux, ceux qui ont pu sauter par les fenêtres. Quels cris ! quels cris ! Je vous le dis, madame, ce sera un vrai miracle, si tout Londres n'est pas brûlé demain !

CHAPITRE II

LES VISITES

Les prévisions de Jeanne devaient se réaliser en grande partie. Point de miracle n'intervint ni rien qui y ressemblât. L'incendie qui allait réduire en cendres la moitié de l'ancien Londres continuait ses ravages avec une violence irrésistible. Plusieurs édifices, et des milliers de maisons toutes bâties de bois et serrées les unes contre les autres, devinrent successivement la proie des flammes.

Grandes et terribles furent les calamités causées par cette épou-

vantable conflagration. Que d'existences précieuses prirent fin ! que d'heureux foyers s'engloutirent alors ! Qui peut compter les joies évanouies, les espérances déçues, les cœurs brisés, à la suite d'une catastrophe ! Les grands événements publics, en même temps qu'ils frappent le monde d'épouvante, réagissent aussi sur une foule de destinées obscures par une série de contre-coups auxquels on n'accorde pas une pensée.

Ainsi l'incendie que nous venons de voir éclater devait-il, à l'insu de tous, exercer une grande influence sur le sort de la petite fille que madame Coggle avait eu si grande envie d'aller contempler dans son berceau. Mais cette bonne dame, tout en suivant le progrès des flammes, ne songea même pas à se dire qu'elle l'avait échappé belle. Il ne lui vint pas à l'esprit de s'estimer heureuse que la pluie l'eût fait rester saine et sauve à la maison, hors de tout danger. Elle et Jeanne demeuraient clouées à la même place, frissonnantes d'horreur, et leur effroi ne tarda pas à redoubler au bruit de pas et de cris provenant de la ruelle située derrière la maison. Deux ou trois fois encore madame Coggle eut envie de se trouver mal, mais sans y réussir. L'agitation et la curiosité réunies dominèrent la syncope. De son côté, Jeanne continua ses prières, et chaque fois qu'un craquement plus formidable annonçait la chute d'un édifice entier, la pensée des âmes qui entraient peut-être alors dans l'éternité lui faisait faire un signe de croix, tandis que ses lèvres murmuraient dévotement : " Dieu leur fasse miséricorde ! "

Tout à coup on frappa violemment à la porte d'entrée :

—Que le Seigneur ait mon âme ! s'écria madame Coggle. Qui, au nom du ciel, peut nous arriver à cette heure de la nuit ? Je suis effrayée à ne pouvoir bouger... Jeanne, Jeanne, pour l'amour de Dieu, regardez bien qui c'est avant d'ouvrir !

Comme il n'y avait pas moyen de regarder autrement que par le trou de la serrure, et qu'il faisait beaucoup trop noir pour rien distinguer au travers, Jeanne ne pouvait guère obéir à l'ordre reçu ; elle se contenta donc de répondre, avec un haussement d'épaules significatif :

—Je les reconnais bien aux voix. Ce sont ces deux commères, madame Peterkin et madame Crump. Elles ne font que courir partout ensemble. Quoi qu'il arrive, on est sûr de les voir apparaître.

En disant ces mots, elle ouvrit, et les deux personnes en question se précipitèrent à l'intérieur.

—Oh ! voisine, voisine ! s'écria madame Peterkin.

—Oh ! madame Coggle, madame Coggle ! répéta madame Crump.

Et là-dessus madame Peterkin reprit d'un ton pathétique :

—De quoi êtes-vous donc faite, madame, que vous restiez ici tranquillement à la fenêtre, tandis que tout Londres brûle ?

—Voilà justement ce que je disais à Jeanne, répondit madame Coggle d'un ton de victime. N'est-ce pas vrai, Jeanne, que j'ai voulu sortir et que vous m'en avez empêchée ? Qui a jamais pu songer à rester chez soi pendant que Londres brûle ? Donnez-moi mon manteau, Jeanne.

—Non, madame, vous ne bougerez pas d'ici, ou au moins pas avant que la rivière prenne feu, et je ne crois pas que ces bonnes dames veuillent se charger de l'allumer. Asseyez-vous donc, maîtresse, comme une chrétienne dans son bon sens, et laissez les autres faire les folles à leur aise ! Ce serait bien utile vraiment aux malheureux d'en face, si vous vous faisiez écraser par la foule !

Madame Peterkin fut intérieurement d'avis que cette dernière observation dénotait une rare absence de cœur, et remarqua tout haut que certaines personnes n'avaient aucune espèce de sentiment. Sur quoi Jeanne de répliquer que son sentiment était qu'on se mêlât de ses propres affaires et qu'on laissât sa maîtresse tranquille.

Une vive altercation, qui n'aurait point été la première entre ces deux champions, allait s'ensuivre. Mais, au même moment, les poutres embrasées d'une grande maison s'écroulèrent subitement sur la rive opposée, au milieu de lueurs sinistres qui rendaient visible tout l'ensemble de ce vaste et effrayant spectacle.

—On se croirait au jugement dernier ! dit en se lamentant madame Crump, qui ne tarda pas à pousser les hauts cris.

—Alors vous feriez mieux de dire vos prières plutôt que d'affoler les gens avec vos cris de possédée, observa l'irascible Jeanne.

Cette remarque arrêta court l'explosion d'effroi de madame Crump, et, pendant la pause qui s'ensuivit, madame Peterkin énonça d'un ton d'oracle les paroles suivantes :

—Je vous garantis, mesdames, que ce sont les papistes qui ont fait le coup. J'ai toujours dit qu'ils nous brûleraient dans nos lits !

Ce mot de lit impressionna vivement madame Coggle et réveilla ses alarmes :

—Seigneur, Seigneur ! s'écria-t-elle en se tordant les mains. Jeanne, il ne faut plus jamais nous coucher. Dire que nous en viendrions là !

—Laissez divaguer ces dames, maîtresse. Vous aurez de votre lit par-dessus la tête plus tard, si vous voulez seulement rester tranquille chez vous ce soir.

Cette fiche de consolation donnée à sa maîtresse, Jeanne tourna un visage sévère du côté de madame Peterkin :

—Veillez, madame, je vous prie, parler honnêtement des *papistes*, comme il vous plaît de les appeler, et ne pas aller répandre ces affreux mensonges sur leur compte.

—Bonté divine, madame Coggle ! Je vous le demande aussi, madame Crump, avez-vous jamais rien entendu de pareil ?

Il était vrai : ni madame Crump ni madame Coggle n'avaient été accoutumées à si ferme langage. La première toutefois n'éprouvait nulle inclination de prendre en ce moment fait et cause dans la question, et elle rompit les chiens en s'écriant :

—Hé done, voisine, je ne me soucie pas, moi, de rester ici à ne rien faire : car enfin voilà un spectacle qu'on pourra bien ne pas voir deux fois dans sa vie. Venez, allons ! courons, courons-y.

Et les deux visiteuses prirent leur élan, à la satisfaction de Jeanne, qui referma avec soin la porte sur elles. Revenue à son poste de la fenêtre, la servante les aperçut bientôt traversant le pont à toutes jambes, et elle ne manqua pas de se soulager par quelques réflexions sur leur compte :

—Ces deux folles ! Les voilà qui fendent la foule comme des possédées. Je les voudrais toutes deux à Bedlam !

Et, se tournant vers madame Coggle, elle ajouta :

—Eh bien ! madame ! j'espère que vous voilà guérie de souhaiter qu'il arrive *quelque chose* ! à mon avis, c'est presque un péché !

Toute déconfite et presque anéantie, madame Coggle n'essaya pas de justifier son malencontreux désir ; mais, se laissant aller dans un fauteuil, elle déclara qu'elle n'en reviendrait pas, qu'elle ne prendrait jamais le dessus. Quant à se coucher, impossible d'y penser seulement. Et l'événement lui donna bientôt raison ; car, cette nuit encore, survint une seconde visite très-inattendue, bien différente de la première, et qui aurait certainement forcé la bonne dame à se relever.

CHAPITRE III

EN S'EXPATRIANT

C'était vers le milieu de la nuit. On frappa doucement à la porte, et, lorsque Jeanne eut ouvert avec précaution, une voix demanda vivement, mais tout bas :

—Est-ce ici la maison de madame Coggle ?

—Oui, mais qui est là? reprit Jeanne.

—Madame Yates. De grâce, faites-moi entrer, Jeanne.

—Madame Yates! De tout le genre humain, la dernière personne que je pensais voir... et avec le baby, par ma foi! Entrez, madame, entrez!

Et prenant l'enfant des bras de sa mère, elle annonça la jeune femme en ces termes:

—Eh bien! maîtresse, la petite mignonne que vous vouliez aller voir, elle vient vous trouver. Voici madame Yates!

—Dieu du ciel, madame! soyez la bienvenue! Quelle miséricorde que vous et la petite demoiselle ne soyez pas brûlées! Mais où donc est M. Yates?

—Tenez la petite un moment, madame, dit Jeanne, pendant que je m'occupe de cette pauvre dame: elle paraît prête à se trouver mal. Asseyez-vous, madame. Otez ce gros manteau, et appuyez-vous la tête contre le dossier de la chaise, tandis que je vous cherche une goutte de vin.

La jeune femme à qui s'adressait ces encouragements ne paraissait guère avoir plus de vingt-et-un ou vingt-deux ans. D'un extérieur frêle et délicat, elle était douée d'une rare beauté; de longs cils noirs formaient comme une espèce de frange à ses yeux bleus, grands et expressifs, qui baignaient dans un cercle de bistre; des cheveux noirs encadraient cet aimable visage, dont ils faisaient ressortir la mate blancheur.

Après avoir avalé une goutte de vin que lui présentait Jeanne, madame Yates étendit instinctivement les bras vers son enfant et fondit en larmes.

Ses pleurs inondaient la faible créature, replacée sur ses genoux, sans que la pauvre mère y prit garde. Pendant un bon moment, elle parut incapable d'articuler une syllabe.

—Son mari serait-il mort? murmura madame Coggle tout bas à Jeanne.

Madame Yates entendit ces mots, qui la tirèrent de sa douloureuse torpeur.

—Non, non, grâce à Dieu, il vit, et je ne devrais pas pleurer si amèrement, puisque le Seigneur me l'a conservé. Mais il faut me hâter de vous dire pourquoi je suis ici, et ce que je viens vous demander. Mon mari et moi nous faisons voile cette nuit même vers la France. Déjà se répand le bruit que l'incendie est l'œuvre des papistes; demain les catholiques marquants seront en danger de mort. M. Grant est arrêté depuis une heure, et l'on nous a fait savoir secrètement qu'un mandat d'amener est lancé contre M. Yates. Un de ses cousins, Guillaume, cherchait l'occasion de le

dénoncer comme relaps afin d'hériter de ses biens. Ces imputations calomnieuses auront sans doute servi ses desseins. Si mon mari était jeté en prison, il n'y résisterait pas. Dans son triste état de santé, le mauvais air et la réclusion lui seraient mortels. Il nous faut donc prendre la fuite immédiatement. Un de nos amis, capitaine de vaisseau, dont l'embarcation se trouve en ce moment à l'entrée de la rivière, va nous conduire directement en France. M. Yates m'attend à l'heure qu'il est dans un bateau, au quai d'embarquement voisin du pont. Je ne pouvais pas le laisser partir seul ; mais que faire de notre enfant ? Je n'ai point d'amie à Londres à qui la confier. Comme vous le savez, elle n'a que trois semaines, et c'est sa première sortie ! Nous n'osons risquer de l'emmener avec nous. L'émotion ressentie en ouvrant le billet qui m'annonçait à l'improviste l'odieuse dessein de cet indigne parent a fait tarir mon lait. Ne pouvant plus nourrir mon enfant, le temps aussi me manque pour lui assurer l'alimentation nécessaire pendant la traversée ; et d'ailleurs, cette tempête qui s'annonce—cette mer houletuse !... Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! rien que d'affreux, de quelque côté que je me tourne !

Madame Yates, suffoquée d'émotion, pressa son cœur de sa main, tandis que ses lèvres murmuraient une courte prière. Après quoi, ayant recouvré un peu de calme, elle dit à madame Coggle :

—J'ai donc pensé que vous voudriez peut-être me venir en aide, que vous consentiriez à garder ma fille jusqu'à notre retour ?.....

L'aspect désolé de la jeune mère, dont les yeux humides imploraient la compassion, était fait pour attendrir un cœur autrement dur que celui de la veuve Coggle.

—Certes, madame, poursuivit celle-ci, pour sûr ce pauvre cher petit agneau est beaucoup trop faible pour être *trimbalé* ainsi, et spécialement sur mer ; et je ne voudrais pour rien au monde, dans votre détresse, tromper votre confiance, à vous dont la vénérable famille s'est fournie chez mon excellent mari avant même votre naissance.

—Je sais que vous aimez les enfants, madame Coggle, et je suis sûre que vous aurez bien soin de ma pauvre petite Mary.

—Oh ! quant à cela, madame, vous n'avez rien à craindre, répondit madame Coggle s'essuyant les yeux. Et, bien que Jeanne appelle les bûbés des "petits êtres insipides," elle a bon cœur au fond, et ne se fera pas faute de dorloter la petite demoiselle. N'est-ce pas, Jeanne ?

(à continuer)